

# MAIRIE DES 13<sup>ÈME</sup> ET 14<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENTS

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Mardi 27 septembre 2022

*La Séance est ouverte à 15 h 05, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7<sup>ème</sup> Secteur de Marseille.*

**Madame BAREILLE.**- Bonjour à toutes et à tous. Je vais demander à Mme BIRGIN de procéder à l'appel.

*(Madame BIRGIN, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillères et des Conseillers).*

**LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.**

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame BIRGIN.

Je souhaite un bon rétablissement à certains de nos élus et Monsieur STELLA qui ont le Covid actuellement.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Arrondissements peut délibérer.

Nous passons à l'approbation du compte rendu *in extenso* de la séance du mardi 21 juin.

**Approbation du compte rendu in extenso de la séance du mardi 21 juin 2022 à 15h.**

**Madame BAREILLE.**- Y a-t-il des remarques ?

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté.

**LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MARDI 21 JUIN 2022 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Madame BAREILLE.**- Avant de commencer ce Conseil, je souhaiterais que nous ayons une pensée particulière pour Richard MIRON qui nous a quittés le 13 août dernier à l'âge de 65 ans, après trois longues années à combattre le cancer.

Infirmier de métier, entrepreneur et cadre des Syndicats des jeunes entrepreneurs, Richard MIRON se lance en politique, et fut élu pour la première fois en 2001 au Conseil d'Arrondissements des 6-8.

Il fait son entrée au Conseil Général et au Conseil Municipal en 2002 et 2008 respectivement puis est renouvelé en 2014 pour un deuxième mandat où il occupe le poste d'Adjoint au Sport.

Richard fut également Conseiller régional entre 2015 et 2021.

Sportif accompli et redoutable, Richard était un élu dévoué, travailleur, et avec une vraie vision sur les projets qu'il portait, et il n'hésitait pas, pour ceux qui le connaissent, à tester lui-même les équipements pendant la pause déjeuner.

À la faveur d'un plan ambitieux, il a porté bon nombre d'équipements sportifs en installant des gazons synthétiques à la place de l'ancienne terre battue. Nos petits Marseillais s'en souviennent, et ce grand plan a bénéficié de nombreux équipements de notre secteur.

Il est également à l'origine et porteur de « Marseille Capitale du sport » en 2017, et au-delà de ses actions dans la cité phocéenne Richard MIRON avait grandement participé au dossier de candidature aux JO de 2024.

Je sais combien de nombreux élus de ma majorité étaient très proches de Richard, d'autres l'ont connu, d'autres l'ont affronté politiquement, mais nous sommes tous unanimes pour saluer sa mémoire.

Je veux au nom de l'ensemble de l'équipe municipale présenter nos sincères condoléances à ses proches.

Avant d'observer une minute de silence, je laisse la parole à mon Premier Adjoint, Denis ROSSI, qui souhaitait également intervenir pour lui rendre un hommage.

**Monsieur ROSSI**.- Merci Madame le Maire.

Si vous le permettez, je me lève, d'abord parce que c'est un hommage personnel, politique bien sûr, mais personnel.

Nous avons cheminé au Département, à la Ville, mais surtout au Département pendant un grand nombre d'années.

Je veux aussi dire que cette pensée est associée avec Lucie qui n'est pas là aujourd'hui, qui l'a connu, qui est une de ses amies. On peut difficilement parler au passé de Richard.

C'est un élu qui, au travers du sport notamment puisque c'était l'une des délégations qui le passionnait le plus, a, effectivement, dans cette Ville, donné un peu de sens, et un peu d'équipements qui nous manquent cruellement et qui continuent à nous manquer, mais qui ont été développés sous ses différents mandats, que ce soit de la Pointe Rouge jusqu'au nord de Marseille. Il n'y a pas un petit morceau d'empreinte.

Effectivement, dans toute politique publique, il y a des choses qui sont critiquées, voire critiquables. L'essentiel, ce n'est pas uniquement cet élément-là qu'il faut se rappeler, c'est cette personnalité qui, dans le cadre du mandat public, a exercé jusqu'au bout, jusque même aux derniers temps, dans des moments où il était extrêmement fatigué, jusqu'à ne plus pouvoir exercer et se retirer de la vie publique, de ses activités.

Vous le rappeliez, il a contribué à faire qu'au niveau sportif, nous avons été en 2017, comme sur cette future manifestation de 2024, présents en qualité de Marseille en Grand, ou Grand Marseille on l'appelle comme on veut.

Je veux dire à tous nos collègues, à tous ceux qui l'ont connu, à tous ceux qui l'ont fréquenté que c'était une personnalité attachante, respectée, parce que respectable, avec un caractère, une personnalité forte. Les personnalités fortes c'est mieux que ceux qui n'en ont pas. La vie publique c'est aussi des passions, des rêves, des envies, des confrontations. Ça ne doit pas se transformer en haine, ça ne doit jamais, jamais, toucher à la sphère privée. Je le dis encore une fois, parce que la sphère privée, chacun de nous en est comptable, et ça serait bien qu'on reste dans ce qui est de la sphère publique.

Richard a été de ceux-là. Il a mené des confrontations et des combats.

Le dernier combat qu'il a mené, je le dis avec beaucoup de tristesse et d'amertume, c'est un combat municipal. Il a mené avec courage, conviction et il avait été qualifié pour le deuxième tour. D'ailleurs, nos collègues ici présents étaient en situation de se confronter politiquement – politiquement.

Il y a eu cet acte qui doit rester dans nos mémoires. Sur ceux qui ont fait  
MAIRIE DU 7ÈME SECTEUR – Conseil d'Arrondissements du 27 septembre 2022

le choix d'un autre choix, à savoir se maintenir pour des raisons qui n'étaient pas très morales – chacun sera juge pour se rappeler pourquoi ils l'ont – et qui ont fait que Richard s'est retrouvé dans cette situation extrêmement compliquée.

Des fois, je regarde avec amertume, tristesse, ce premier Conseil d'Arrondissements d'installation. Madame le Maire, vous fûtes le Maire désigné légitimement, et je me rappelle, le regardant, des fois, avec une espèce de rétrospective, les passes d'armes qui ont eu lieu, non pas avec vous, mais avec d'autres personnalités. Il y a des gens que je ne cite plus, ils se sont tellement déshonorés qu'ils ne sont pas citables.

J'ai une excellente mémoire. Je me rappelle exactement comment pour quelques subsides ou quelques petits arrangements, on n'a pas permis quelque chose, une forme de démocratie au moment où ça pouvait se faire.

Je crois que c'est tout ça Richard MIRON. C'est une personnalité qui a toujours été conforme à ce qu'il croyait. Les valeurs, il les a défendues, qui étaient les siennes. La passion qu'il a mise, il l'a mise au service de tous.

Je pense que dans ce secteur nous nous honorerions à demander à Monsieur le Maire de Marseille qu'un équipement futur, présent, porte son nom ou son empreinte. Je crois que ça aurait du sens.

Je vais vous le dire, moi, qui ai contribué à construire Fontainieu en 1999, Monsieur le Vice-Président de la Métropole en charge du Sport, je demanderai à la Présidente que ce centre porte le nom de Richard MIRON. C'est un lieu où se retrouve l'ensemble des pratiques sportives, qui s'ouvre aux différents quartiers et objectivement, il y a des praticiens de grande qualité et ceux qui découvrent le sport, un peu sous les formes ludiques. C'était aussi cela, ce qu'il portait.

Je crois que tant la Ville que le Département s'honoreraient de reconnaître au niveau de sa mémoire un équipement qui porte son nom.

Il y en a d'autres, leur nom, il ne faudrait pas qu'il soit sous un dessous de porte. Il n'y a pas de risque qu'on leur propose, mais là il y a des personnalités qui ont compté. Ça serait bien qu'entre ceux qu'on va oublier très vite, et ceux qui laisseront trace dans nos mémoires, on se rappelle de ceux-là.

Merci, Madame le Maire, de m'avoir autorisé à avoir quelques minutes à l'attention de notre collègue.

Je vous demande une minute de silence, si vous le permettez, en son honneur.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur ROSSI.

Monsieur BOSQ, vous souhaitez également dire un petit mot.

**Monsieur BOSQ**.- Merci beaucoup Madame le Maire.

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole pour rendre cet hommage à Richard qui était un ami personnel. Je l'ai accompagné jusqu'à son dernier souffle.

Richard c'était, comme tu le disais, un homme de caractère et il n'en manquait pas, mais aussi un homme de courage. C'est quelqu'un de très courageux.

Si je suis ici parmi vous – je ne sais pas s'il faut que je dise « grâce » ou à « cause » de lui, dans le panier de crabes que je découvre la politique – c'est grâce à

lui que j'ai ce mandat de Conseiller Municipal. Lorsqu'il était venu me solliciter à Château-Gombert, il m'avait dit : « *Christian, on a besoin de toi et je souhaiterais que tu viennes nous rejoindre.* », ce que j'ai fait volontiers.

Quelques mois après, j'avais pris la décision de vous quitter, et lors de nos échanges, j'avais dit : « *Richard, tu sais je ne me sens pas bien avec eux* ». Il m'a dit : « *Fais comme bon il te semble, de toute manière tu resteras mon ami, quoi qu'il arrive* ». Ce qu'il a toujours fait. On se voyait une fois tous les 15 jours.

Il faudrait se rappeler, au-delà des étiquettes politiques, tout ce qu'il a pu faire dans le 13-14 en matière d'équipements – Madame le Maire, vous le rappeliez. En mémoire, il me revient le stade de Château-Gombert, Le Merlan, le stade du football américain, mais aussi Malpassé. C'est quelqu'un qui s'est beaucoup investi, et je te rejoins – on fera la demande à Monsieur le Maire – concernant son nom pour un équipement. Il nous a quittés ; c'était un montagnard comme moi. C'est quelqu'un qui va beaucoup me manquer. Merci.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur BOSQ.

Monsieur le sénateur.

**Monsieur RAVIER.**- Merci Madame le Maire.

Nous avons découvert quant à nous Richard MIRON lors de la campagne des élections municipales de 2014, la teigne que c'était ! Dans le bon sens du terme, bien sûr.

Un homme passionné non seulement par le sport, mais passionné par le secteur qu'il a découvert, puisqu'il était jusqu'alors élu des quartiers sud, mais un Marseillais est partout chez lui à Marseille. Il s'est installé dans les 13ème et 14ème arrondissements avec détermination, sans doute avec passion, et avec une volonté de se battre, y compris pendant le mandat 2014-2020 en étant présent à tous les Conseils d'Arrondissements ; en prenant la parole ; en répondant de façon détaillée, argumentée, à ses oppositions, la nôtre et celle de gauche qui ne manquaient pas de l'interpeller. Toujours présent pour assumer ses décisions. Et donc un homme de combat.

Monsieur DUDIEUZERE s'en rappelle, je crois qu'il a été face à lui au moment des élections départementales, un homme qui se sera battu avec fougue parce qu'il aimait le combat, la politique et surtout je crois qu'il aimait sa Ville, j'en suis même persuadé, et il aura donné... ceux qui avaient les manettes ont bien voulu le lui accorder, pour améliorer les équipements sportifs de notre secteur.

A l'heure du grand départ, l'heure de toutes les vertus a sonné, mais il n'est pas nécessaire d'en rajouter.

Moi, je n'évoquerai pas les uns et les autres. Celui dont je souhaite saluer la mémoire c'est Richard MIRON, avec qui j'ai eu des échanges extrêmement musclés lorsque j'étais Maire et lorsque Mme D'ANGIO m'a remplacé, ça s'est beaucoup plus détendu avec Madame le Maire et du coup, avec moi.

Et j'ai pu à ce moment-là, j'allais dire approcher l'homme au-delà de l'élu, au-delà du militant du mouvement dont il était membre, et j'ai pu voir ce qu'il y avait derrière la carapace, effectivement un homme passionné.

À l'heure du grand départ, c'est aussi la trêve et la paix des braves, et quelle que soit ou quelle que fut notre opposition, eh bien, reconnaissons aujourd'hui

avec sincérité que Richard MIRON a fait du boulot pour Marseille et a donné ce qu'il a pu pour les 13ème et 14ème arrondissements. Il mérite qu'on le salue pour ça.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur le Sénateur.

(Une minute de silence est observée)

Merci.

Avant de dérouler les rapports de ce Conseil, nous passons à la question écrite de M. BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Merci Madame le Maire.

Cette question est une question plus que d'actualité puisqu'il s'agit des transports dans notre 13ème et 14ème arrondissement qui en manquent cruellement.

Madame le Maire, il y a un an, le Plan Marseille en Grand était annoncé. Ce plan touche tous nos secteurs, et plus particulièrement le 13ème et 14ème arrondissement qui était le grand oublié des politiques publiques de ces dernières années.

Côté Mairie, c'est le Plan Écoles avec plus de 1,5 milliard d'euros, et cette somme va énormément bénéficier à nos écoles du Secteur qui en avaient grandement besoin en matière de rénovation, d'entretien et de reconstruction.

Pour les transports, c'est 1 milliard d'euros pour désenclaver les quartiers Nord et sur cette question les habitants des 13ème et 14ème arrondissements ne nous ont pas énormément entendus, alors que la Métropole explique que le Nord n'est qu'une priorité parmi tant d'autres.

Madame le Maire, pouvez-vous nous assurer que dans vos discussions avec la RTM et avec la Métropole, vous demandez bien que le tramway aille prioritairement dans les quartiers Nord ?

Pouvez-vous nous assurer que vous prenez réellement position pour désenclaver nos quartiers qui en ont bien entendu besoin ?

Merci Madame le Maire.

**Madame BAREILLE.**- Merci, Monsieur BOSQ, pour cette question qui va me permettre, effectivement, de clarifier un petit peu les choses concernant le Plan Marseille en Grand, et plus spécifiquement le volet mobilité.

Permettez-moi avant de commencer de m'attrister un petit peu de votre position qui est de susciter, encore une fois, beaucoup de confusions auprès des Marseillais, chose qui est faite par vos petits collègues élus du Printemps Marseillais.

Je peux comprendre, effectivement, que vous n'êtes pas élu à la Métropole et peut-être n'avez-vous pas connaissance de l'ensemble de ce projet.

Je vais prendre quelques minutes pour vous en parler et je vous invite également à suivre la présentation qui sera faite par Martine VASSAL jeudi, lors du Groupement d'Intérêt Public, qui vous montrera, encore une fois, que la plupart des projets concernent bien les quartiers Nord.

On va reprendre un petit peu la liste ensemble.

Vous avez le tramway Nord-Sud phase 1 : il rejoindra Arenc au pôle

d'échange multimodal de Capitaine Gèze.

Ensuite le tramway Nord-Sud, phase 2 : il rejoindra Capitaine Gèze à la Castellane, et Martine VASSAL a proposé qu'il aille plus loin et qu'il rejoigne Saint-Antoine ce qui permettra la desserte de la Mairie des 15-16, les Abattoirs, le lycée Saint-Exupéry, le futur pôle d'échange multimodal de Saint-André.

Ensuite nous avons le tramway de la Belle de Mai, où bien évidemment nous avons porté avec l'ensemble des élus présents aujourd'hui, le fait qu'il soit prolongé jusqu'au Merlan, ce qui permettra bien évidemment une meilleure desserte pour l'ensemble des habitants de notre secteur.

Ensuite le BHNS 4, que vous connaissez bien puisque nous avons eu pas mal de présentations également sur le Bus à Haut Niveau de Service, qui reliera Capitaine Gèze à la Fourragère en passant par la L2, et donc qui permet de relier La Busserine, Le Merlan, Saint-Jérôme, Frais Vallon.

J'imagine que ces quartiers vous parlent, Monsieur BOSQ.

On a ensuite le pôle d'échange multimodal de Saint-Antoine. Nous sommes en train d'opérer des travaux pour le moderniser, le sécuriser, l'agrandir.

Le pôle d'échange de Saint-André qui permettra de connecter le tramway à la future halte ferroviaire.

Le pôle d'échange multimodal de Frais Vallon. On a eu également une présentation qui a été faite par les services de la Métropole. Encore une fois, peut-être que vous n'avez pas pu y participer, mais Mme GATIAN qui a cette délégation à la Mairie Centrale était présente. Il nous a été présenté ce futur hub des mobilités qui permettra à Frais Vallon d'être la porte d'entrée de Marseille puisque de nombreux bus du secteur seront connectés à ce pôle d'échange. Il y aura également des lignes interurbaines en cars, et un parking relais pour les personnes qui souhaiteront s'y rendre en voiture et ensuite emprunter les transports en commun.

Et enfin le projet NEOMMA qui est un projet de modernisation, automatisation des stations de métro. On a énormément de stations de métro qui concernent nos quartiers, en tout cas les quartiers Nord : Capitaine Gèze, Bougainville, National, Désirée Clary, Saint-Just, Malpassé, Frais Vallon et La Rose. Des stations qui sont dans nos quartiers Nord.

La mobilité ne s'arrête pas uniquement au tram et au métro. Ça concerne également les trains. Et là aussi, on a la chance d'avoir des gares sur notre secteur, et plus largement dans les quartiers Nord.

Nous avons aujourd'hui six gares et bientôt sept gares : Picon Busserine, Sainte-Marthe, Saint-Joseph-le-Castellas, Saint-Antoine, Arenc, l'Estaque, et bientôt Saint-André.

Là aussi, il y a un budget colossal qui a été apporté par les différentes collectivités, c'est 152 millions d'euros qui sont investis par l'Etat, par la SNCF, par la Métropole et le Département – qui sont d'ailleurs les plus gros financeurs à hauteur de 52 millions – et qui vont permettre d'améliorer le service puisque nous aurons des trains toutes les 15 minutes aux heures de pointe, ce qui permettra d'avoir à peu près 100 trains par jour sur la ligne Marseille-Gardanne-Aix-en-Provence.

Au-delà de ces projets portés par la Métropole, il y a également toute une étude qui est en cours sur la restructuration globale du réseau à Marseille. C'est une

étude qui est menée aujourd'hui par la RTM et la Métropole. On sait, notre réseau est vétuste, il a 50 ans, il faut pouvoir l'adapter maintenant à nos quartiers qui ont bien évolué. Là aussi, il y a un gros chantier qui est mené en concertation.

Et puis, je ne parle pas de ce qui a déjà été fait.

Nous avons le prolongement du métro sur jusqu'à Gèze ; le nouveau parking-relais de La Rose ; la transition énergétique des bus, j'imagine que c'est quelque chose qui vous parle également.

Encore une fois, vous voyez que les projets existent, ils sont lancés. Les travaux ont déjà été engagés.

On a aujourd'hui 15 projets qui seront donc présentés ce jeudi par Martine VASSAL. Sur ces 15 projets, six qui sont hors Marseille et sur les neuf qui concernent Marseille, huit concernent les quartiers Nord.

Je pense, encore une fois, Monsieur BOSQ, que nous sommes très loin du fantasme qui est nourri par la gauche marseillaise qui dit la méchante Métropole ne fait rien pour les quartiers Nord. Je pense qu'on est vraiment sur un projet colossal.

Encore une fois, c'est du jamais vu dans nos quartiers.

J'ai envie, aujourd'hui, de remercier Martine VASSAL, et de dire que je suis fier de faire partie de sa majorité, et je vous invite, encore une fois, Monsieur BOSQ, à travailler avec nous et à participer de manière constructive à la mobilité dans notre secteur.

Monsieur BOSQ, je vous laisse poser une question.

**Monsieur BOSQ.**- Merci pour cette liste à la Prévert.

En fait, vous remerciez votre Présidente, c'est votre problème, mais les Marseillais, c'est-à-dire les 300 000 habitants qui ne peuvent pas se déplacer, ils voudraient savoir si la Maire du 13-14, en liste n° 1, souhaite que le tramway aille jusqu'au Merlan. C'est tout ce qu'on veut savoir.

La liste à la Prévert, à la limite, les gens s'en foutent. Le tramway aux Catalans, en première page, les gens à la majorité notamment la nôtre, mes petits copains du Printemps Marseillais, ce n'est pas notre priorité puisque vous avez dit « *Mes petits copains du Printemps Marseillais* ». Je vous rappelle que ce sont des élus comme vous, et ils méritent aussi le respect.

La Présidente a annoncé sur la première page de *La Provence* le tramway sur Les Catalans, les Marseillais n'ont pas besoin du petit train pour se promener pour voir la mer. Ils n'ont pas besoin de ça. Les Marseillais veulent le tramway jusqu'au Merlan, et on demande à la Maire du 13-14, si elle prend position pour le tram jusqu'au Merlan ? C'est tout ce qu'on demande.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur BOSQ, ça fait plusieurs fois que vous me posez cette question. Bien évidemment que j'ai demandé à la Présidente d'avoir ce tramway jusqu'au Merlan, et c'est chose faite, puisque c'est inscrit, Monsieur BOSQ, dans le programme de la mobilité.

Vous me parlez du projet des Catalans. Monsieur BOSQ, excusez-moi de refaire l'histoire, le projet du tramway des Catalans commence un petit peu à dater. Si vous vous souvenez bien, nous avons fait campagne ensemble, et ce projet du

tramway des Catalans était dans le programme de Martine VASSAL, que vous avez défendu et porté pendant la campagne municipale, ce qui vous a permis aujourd'hui de porter l'écharpe. Il faut être cohérent avec ce que l'on dit.

Bien évidemment, aujourd'hui, nous nous attelons à ce que nous puissions développer les transports dans les quartiers Nord. Et aujourd'hui, c'est du concret.

Encore une fois, on présente jeudi 15 projets qui vont voir le jour. Ce sont des projets, on a commencé certains travaux. Il y a un calendrier.

Excusez-moi, mais vous parlez du Plan Marseille en Grand concernant les écoles. Excusez-moi d'être un petit peu plus dubitative, Monsieur BOSQ. Ça fait un an maintenant que nous parlons du Plan Écoles. Vous venez tout juste de nommer le directeur de la Société publique des écoles. Qu'est-ce qu'il s'est passé depuis un an ?

Vous allez fêter le premier anniversaire du Plan des Ecoles, vous le fêtez où ? Dans une école que l'ancienne équipe municipale a lancée, la Jolie Manon ?

Excusez-moi, j'ai envie de dire, on a une Métropole qui agit et puis le Printemps Marseillais qui s'agite. Encore du concret !

Croyez-moi que je continuerai à défendre les intérêts du 13-14 et que nous continuerons à nous battre sur les questions de mobilité.

Merci Monsieur BOSQ.

(Applaudissements)

Madame ATIA.

**Madame ATIA.**- Je voudrais répondre à Monsieur BOSQ.

Monsieur BOSQ et Monsieur BENFERS, puisque vous êtes les représentants de la Mairie Centrale, je vais m'adresser à vous.

Vous nous parlez des transports, et c'est très bien, on est tous d'accord, les quartiers Nord ont un retard. Ici, on est en Conseil d'Arrondissements, je vais vous parler de votre arrondissement, spécifiquement sur les écoles.

Vous allez me laisser finir !

Vous allez me laisser finir, Monsieur BOSQ ! Vous allez écouter ce que je vais vous dire !

Vous allez me laisser finir, Monsieur BOSQ, et vous allez écouter !

**Monsieur BOSQ.**- Madame le Maire...

**Madame ATIA.**- C'est moi qui ai la parole.

Vous dites, je vous lis : « *Côté Mairie, c'est le Plan Écoles avec plus de 1,5 milliard d'euros.* ».

Vous n'allez pas me laisser parler, vous avez peur de ce que je vais vous dire.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur BOSQ, on vous a laissé parler. Laissez parler Mme ATIA.

**Madame ATIA.**- Vous allez entendre ma requête et vous allez l'entendre

publiquement.

J'ai été interpellée, moi-même, pour l'école de Font-Vert.

C'est difficile, Monsieur BOSQ, d'entendre la vérité. Mais vous allez l'entendre, c'est comme ça, c'est la règle. Vous avez dit ce que vous aviez à dire. Vous avez interpellé Madame le Maire, elle vous a répondu.

Maintenant vous allez souffrir d'entendre la réalité du terrain. C'est très difficile !

Derrière vous regardez. Tournez-vous Messieurs, il y a des mamans qui attendent vos réponses et vos engagements.

J'ai été interpellée. Vous avez, derrière vous, les mamans, les parents d'élèves des écoles de Font-Vert.

Puisque vous prenez à partie les habitants du 13-14 quand vous voulez et quand ils sont là en chair et en os, ça vous dérange. C'est bête Monsieur BOSQ, mais il va falloir subir !

Vous écoutez !

Monsieur GANOZZI qui a été interpellé, qui est beaucoup plus sympathique et beaucoup plus réactif, il a répondu et a fait venir un plombier.

Je vais vous demander où passe les 1,5 milliard d'euros. Les petits de Font-Vert font leurs besoins avec des sacs poubelle, il me semble... j'ai des photos. Je les ai fait parvenir à M. GANOZZI qui a eu moins de graines comme on dit en marseillais, donc ayez moins de graines, Monsieur BOSQ, et apprenez de M. GANOZZI qui est Adjoint aux écoles. Qui pourtant a écouté s'est excusé. Il y a des travaux qui ont été avancés, validés, qui ont été annulés sans aucune raison.

Il y a une fissure sur l'école de la cité SNCF, c'est une horreur.

Avant de parler Monsieur, et de regarder le brin de paille qu'il y a dans les yeux des autres, regardez la poutre que vous avez dans l'œil. Vous allez interpellier votre Mairie et vous allez interpellier Mme GHALI pour autre chose, on en parlera pour l'autre rapport.

C'est bien beau de faire la leçon, vous êtes tout frais. Mais un peu d'humilité et un peu d'action seraient les bienvenues dans ce secteur.

Si vous voulez lever la voix, avec moi, vous savez, j'ai un mégaphone, et avec un micro c'est exceptionnel. S'il vous plaît, un peu de respect, un peu de calme. Entendez ce que les mamans sont venues vous dire. Je suis le porte-parole aujourd'hui parce qu'elles m'ont demandé de le faire, alors si les mamans qui sont derrière vous importent peu, nous, elles nous importent, et c'est là toute la différence, il y a la politique politicienne, le bla-bla et les actions, et elles sont là pour vous le dire.

Le violon... Oui, tout à fait, vous êtes un chef d'orchestre, Monsieur BOSQ, en apprentissage, vous n'êtes pas assez bon pour l'être.

(Applaudissements)

**Madame BAREILLE.**- Je vous propose qu'on passe aux rapports de ce jour et je vous invite à prendre la parole lorsque ça concerne les rapports de ce jour.

Monsieur YATSOU, je ne crois pas que vous m'ayez envoyé une question

écrite.

**Monsieur YATSOU**.- (Inaudible) (rien de plus avec vidéo)

**Madame BAREILLE**.- Effectivement, Monsieur BOSQ, vous nous avez adressé une question écrite, ce sont des choses qui se font. Et encore une fois, je vous remercie pour votre professionnalisme.

On a 31 rapports à voter aujourd'hui.

**Monsieur YATSOU**.- J'ai une déclaration.

**Madame BAREILLE**.- Je vous laisse la parole, Monsieur YATSOU, 2 minutes pour qu'on puisse évoquer les rapports de ce jour.

**Monsieur YATSOU**.- Pour les autres groupes, on ne compte pas le temps, mais pour nous, on le compte, on a bien compris.

Chers collègues, je voudrais m'associer aussi à cet hommage qui a été rendu à Richard MIRON et évidemment avoir quelques mots et quelques pensées pour le peuple arménien qui, depuis deux semaines, subit des attaques militaires de la part de l'Azerbaïdjan. Au-delà du conflit au Haut-Karabagh qui a déjà produit son lot de victimes, l'Azerbaïdjan a franchi une nouvelle étape en violant cette fois le territoire souverain de l'Arménie.

Le peuple arménien est une nouvelle fois meurtri, que ce soit en Arménie ou dans la diaspora du monde entier et en particulier à Marseille, qui compte de nombreux concitoyens d'origine arménienne. Nos amis arméniens ne cessent de dénoncer ces injustices et d'appeler les autorités françaises et européennes à réagir de manière forte et sans équivoque.

Nous ne pouvons comprendre pourquoi l'Arménie ne bénéficie pas de l'engagement dont bénéficie l'Ukraine depuis son agression par la Russie.

Pire encore, nous avons assisté, médusés, à la visite honteuse de Mme Ursula VON DER LEYEN, Présidente de la Commission européenne en Azerbaïdjan pour négocier des contrats de gaz.

Pouvons-nous continuer à sacrifier notre dignité en acceptant de nous agenouiller devant les dictateurs de cette planète, après avoir abandonné notre souveraineté énergétique ?

Devons-nous attendre un nouveau 1915 pour que se produise un nouveau 1915 devant nos yeux pour réagir ?

J'ai honte pour la France et j'ai honte pour l'Europe lorsque je constate ce deux poids deux mesures, cette indignation variable au gré des lâchetés de nos dirigeants politiques.

Dans ces circonstances terribles, je tiens à exprimer notre solidarité et notre soutien au peuple arménien. Toutes les autorités politiques de notre pays doivent prendre la juste mesure du drame qui est en cours en Arménie et doivent agir au lieu de faire des discours inutiles, décider de sanctions exemplaires contre les agresseurs et mettre fin à cette escalade, sous peine de voir éclater dans quelques jours une nouvelle guerre aux frontières de l'Europe.

Je vous remercie.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur YATSOU.

Je vous propose maintenant que nous commençons par le rapport n° 86 qui concerne l'attribution de subventions à des associations agissant pour le droit des femmes. Et c'est Mme PAINEAU qui va nous présenter ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38685-DSSI - 22-086 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES, DE LA SANTE ET DE L'INCLUSION - SERVICE DES DROITS DES FEMMES - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur des droits des femmes - 2ème répartition 2022

**Madame PAINEAU**.- Bonjour Madame le Maire, bonjour Messieurs et Mesdames, chers collègues élus.

Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des droits des femmes dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2022 pour un montant global de 123 600 euros.

Notre secteur est concerné pour une subvention de seulement 2 000 euros pour le Centre de Culture Ouvrière pour le Centre Social de Saint-Jérôme.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame PAINEAU.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté. Merci.

**LE RAPPORT N° 22-38685-DSSI - 22-086 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE**.- Le rapport 87 est retiré.

Rapport suivant. 88. Monsieur BRUMENT, s'il vous plaît.

**RAPPORT N° 22-38556-DC - 22-088 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Convention cadre avec la ligue de l'enseignement FAIL 13

**Monsieur BRUMENT**.- Madame le Maire, mes chers collègues, dans le cadre de ce rapport, il s'agit de se prononcer en faveur de la convention cadre conclue entre la Ville de Marseille et la ligue de l'Enseignement « Fédération des Amis de l'Instruction Laïque 13 ».

Cette structure est en effet l'unique coordinatrice départementale « Lire et faire lire » dans le département des Bouches-du-Rhône.

Il s'agit d'un programme éducatif développé dans chaque département dont le but est le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité

intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives.

Le partenariat donnera lieu au maximum à une trentaine d'actions et ne fera l'objet d'aucun échange financier entre les parties. Chaque année, une convention d'application précisera les lieux et actions concernés ainsi que les modalités matérielles de leur mise en place.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur BRUMENT.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38556-DC - 22-088 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS.**

*(Vote Pour des groupes Une Volonté Pour Marseille, Printemps Marseillais et les élus non inscrits - non apparentés. Vote Contre du groupe Retrouvons Marseille. Abstention du groupe Rassemblement National)*

**Madame BAREILLE**.- Rapport 89. Il s'agit de subventions pour des associations.

Madame PAINEAU.

**RAPPORT N° 22-38565-DC - 22-089 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -  
DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une 3ème répartition au titre des subventions d'aide à la création 2022 - Approbation des conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations

**Madame PAINEAU**.- Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations culturelles dans le cadre d'une troisième répartition concernant l'année 2022 pour un montant global de 229 500 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 42 000 euros qui se répartissent entre plusieurs associations dont :

- Les Œuvres sociales et régionales de Château-Gombert Provence pour 15 000 euros,
- ARTAGON, 25 000 euros
- Femmes Familles Font-Vert pour 2000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame PAINEAU.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38565-DC - 22-089 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Le rapport suivant concernant la Direction de la jeunesse et c'est notre benjamine, Mme BIRGIN, qui nous présente ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38434-DJ - 22-090 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions aux associations d'éducation populaire pour les enfants - Approbation de conventions - Exercice 2022

**Madame BIRGIN.**- Merci Madame le Maire.

Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des enfants et des jeunes dans les quartiers concernant l'année 2022, pour un montant global de 40 000 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 2 500 euros qui concernent :

- L'association de développement de la culture d'outre-mer et son expression artistique en Métropole, 1 000 euros,
- L'Association Femmes Familles Font-Vert, 1 500 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame BIRGIN, pour la présentation de ce rapport et plus globalement pour votre engagement.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38434-DJ - 22-090 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

**Madame BAREILLE.**- Le rapport 91. Nous sommes sur la Direction de la Petite Enfance et je vais demander à Monsieur BRUMENT de nous présenter ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38555-DPE - 22-091 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Amélioration de l'accueil des enfants - Modification du règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant

**Monsieur BRUMENT.**- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport nous amène à délibérer sur le règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant.

Ce règlement abroge et remplace le règlement de fonctionnement adopté par délibération du 8 avril 2022, il prend effet au 1er octobre 2022.

Il va porter de nouvelles modifications du règlement portant sur différentes dispositions comme la mise en place d'une commission collégiale qui examinera les situations des parents qui ne respectent pas les dispositions du règlement de fonctionnement, comme les pièces à fournir pour le dossier d'admission ou la mise en place d'une facturation de la journée complète aux familles en cas d'oubli répété d'enregistrement des heures d'arrivée et de départ des enfants.

Il s'agit aussi de la mise en place d'un versement compensatoire aux familles fournissant des paniers-repas pour les enfants atteints d'allergies alimentaires.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur BRUMENT.

Y a-t-il des interventions ?

On passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38555-DPE - 22-091 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Et j'en profite pour remercier Monsieur BRUMENT pour le travail colossal que vous menez auprès de nos écoles dans le 13-14, et je sais que la tâche n'est pas facile. Merci beaucoup.

On passe au rapport 93. Il s'agit de l'attribution de subventions pour un projet « initiatives jeunes ».

C'est Madame BENKEDIA qui nous présente ce rapport.

### **RAPPORT N° 22-38703-DGAJSP - 22-093 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION - SERVICE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - Attribution de subventions pour des actions de prévention dans le cadre de l'appel à projets "initiatives jeunes"

**Madame BENKEDIA.**- Merci Madame le Maire. Mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations menant des actions de prévention dans le cadre d'un appel à projets « initiatives jeunes » pour un montant global de 18 500 euros à l'échelle de la Ville.

Notre secteur est concerné par le Centre Social Saint-Just La Solitude à hauteur de 3 000 euros.

Dix jeunes collégiens de 11 à 17 ans de Corot Saint-Paul Bellevue suivis dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité vont rénover un mur dégradé du collège Auguste Renoir et y peindre une fresque. Un bel hommage à cet immense peintre français.

Cet embellissement profitera également aux habitants, car l'établissement scolaire est ouvert sur le quartier pour de nombreuses activités.

Les jeunes bénéficieront d'un week-end de loisirs en récompense de leur engagement.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame BENKEDIA.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité. Parfait.

**LE RAPPORT N° 22-38703-DGAJSP - 22-093 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame BENKEDIA et merci pour tout ce que vous faites sur le volet citoyenneté auprès de nos jeunes, c'est important, je vous en remercie.

On passe au rapport suivant. Rapport concernant le sport, et c'est M. BETTIRA qui nous présente ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38573-DS - 22-094 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -  
DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 3ème répartition 2022 - Approbation de conventions - Budget primitif 2022

**Monsieur BETTIRA**.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution des subventions à des associations sportives dans le cadre d'une troisième répartition concernant l'année 2022 pour un montant global de 215 500 euros.

Concernant notre secteur 37 000 euros seront répartis aux associations suivantes :

- Escrime Provence, pour 8000 euros ;
- Jeunesse Olympique Saint-Gabriel, pour 14 000 euros ;
- Marseille Boxe Pied Point, pour 15 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur BETTIRA.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38573-DS - 22-094 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE**.- Je vous laisse continuer sur le prochain rapport.

**RAPPORT N° 22-38712-DS - 22-095 7S**

ÉQUIPEMENTS ET DE LEURS USAGES - Aménagement de terrains de basketball sur le territoire de Marseille - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme études et travaux - Approbation de la convention d'exécution pour 2022-2023 entre la Ville de Marseille et la Fédération Française de Basketball en vue de la rénovation de terrains - Financement

**Monsieur BETTIRA.**- Concernant ce rapport nous sommes saisis afin de statuer sur la réalisation des études et travaux d'aménagement de dix terrains de basketball sur l'ensemble de la Ville.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif, il nous est également demandé de valider l'affectation de l'autorisation de programme Mission Sports, Nautisme et Plages année 2022, à hauteur de 415 000 euros TTC, ainsi que la convention d'exécution pour 2022-2023 de la convention cadre de coopération entre la Ville de Marseille et la Fédération Française de Basketball.

Notre secteur est concerné par deux terrains situés sur le Plateau sportif Rose Bégude pour un montant de travaux de 100 000 euros.

Pour le financement de cette opération, des subventions aux taux les plus élevés possibles seront sollicitées auprès des différents financeurs, notamment la Fédération Française de Basketball et ses partenaires ainsi que l'Agence Nationale du Sport.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur BETTIRA.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Bravo, Monsieur BETTIRA, vous avez l'unanimité sur les deux rapports relatifs au sport.

**LE RAPPORT N° 22-38712-DS - 22-095 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- J'en profite pour vous remercier pour le travail que vous menez auprès des associations sportives de notre secteur avec vos collègues Keltoum HASSANI et Marc PETIT, ce qui permet d'améliorer les conditions d'accueil de nos sportifs.

On passe au rapport 98.

Madame FURFARO, s'il vous plaît.

**RAPPORT N° 22-38190-DAS - 22-098 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Soutien aux équipements sociaux - 4ème répartition 2022

**Madame FURFARO.**- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'autorisation du versement de subventions complémentaires aux Centres Sociaux dans le cadre d'une quatrième répartition

concernant l'année 2022 pour un montant global de 357 092 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 139 808 euros répartis à 13 Centres Sociaux dont vous retrouverez le détail dans le rapport.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame FURFARO.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

Merci Madame FURFARO.

**LE RAPPORT N° 22-38190-DAS - 22-098 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement National)*

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 99 avec Mme PAINEAU.

### **RAPPORT N° 22-38592-DAS - 22-099 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions à des associations d'Animation Urbaine - 2ème répartition 2022

**Madame PAINEAU**.- Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions dans le cadre d'une deuxième répartition annuelle pour un montant global de 77 300 euros à certaines associations d'Animation Urbaine.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 7 500 euros qui se répartissent entre trois associations :

- Le Centre de Culture Ouvrière pour le Centre Social de Sainte-Marthe, 2 000 euros ;
- Le Centre Social Saint-Just La Solitude, 2 500 euros ;
- Dadomino, 3 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame PAINEAU et je remercie aussi plus largement pour le travail que vous faites auprès de nos associations.

Je vous propose que nous passions au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38592-DAS - 22-099 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

**Madame BAREILLE**.- Nous passons maintenant à un rapport sur les associations œuvrant pour les personnes du Bel Age et c'est Mme SEMERDJIAN qui nous présente ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38593-DAS - 22-100 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur du Bel Age - 2ème répartition 2022

**Madame SEMERDJIAN.**- Bonjour mes chers collègues. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations qui œuvrent en faveur des seniors résidant dans notre cité, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2022 pour un montant global de 18 500 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 6 500 euros qui se répartiront aux associations suivantes :

- Artmada Prod, 1 000 euros ;
- Association Socioculturelle des Quartiers Fondacle - Les Olives ASCFLO, 2 500 euros ;
- Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations, 3 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix. Merci.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame SEMERDJIAN, et je sais combien vous menez à bien vos missions auprès des personnes du Bel Age.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38593-DAS - 22-100 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Le rapport suivant, Monsieur PICARELLI, pour le 102, s'il vous plaît.

**RAPPORT N° 22-38235-DPJ - 22-102 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES PARCS ET JARDINS - SERVICE ESPACES VERTS - Aménagement paysager de l'espace dit "les Floralies" - 81, boulevard Barry - 13ème arrondissement - Approbation de l'opération et de l'affectation de l'autorisation de programme - Financement

**Monsieur PICARELLI.**- Bonjour Madame le Maire, mes chers collègues, ce présent rapport porte sur les travaux de l'espace dit « les Floralies » dans le 13ème arrondissement. Il nous est demandé de valider l'affectation de l'autorisation de programme Mission Environnement et Espace Urbain, année 2023, à hauteur de 90 000 euros pour les travaux programmés en 2023.

Une aire de 584 m<sup>2</sup>, accueillera des jeux pour les 2/6 ans, avec trois jeux à ressorts et une structure multiactivités, accessible en fauteuil roulant, deux plates-bandes plantées de végétaux.

Cet espace sera clôturé, et une barrière pivotante de passage sélectif en U permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite en fauteuil.

L'espace canin, quant à lui, d'une surface de 125 m<sup>2</sup>, en stabilisé, sera clôturé et possédera sa propre entrée.

Madame le Maire je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur PICARELLI.

Madame BENAOUA.

**Madame BENAOUA**.- Madame BAREILLE, mes chers collègues, il faut savoir que l'aménagement de ce terrain de boules des Floralies qui se situe au 81 boulevard Barry dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement, aurait mérité que la Maire de Secteur se batte pour cet équipement, mais, malheureusement, il n'en est rien.

Le Maire de Secteur désormais adepte de l'abandon des combats justes est aux abonnées absentes, ainsi, des incivilités à répétition s'y sont développées, des dépôts sauvages d'encombrants, désormais une vraie décharge à ciel ouvert.

Cet espace fortement dégradé offre aux enfants qui sortent de l'école une vision chaotique, sale et potentiellement dangereux.

J'avais avec M. Lionel BENADY – que je félicite au passage pour son professionnalisme et son dévouement – voulu la transformation de cet espace en un lieu ludique et d'échanges avec un espace dédié aux chiens.

Nous avons pris le parti de concevoir un espace de nature en milieu urbain, en intégrant une aire de jeux, en tenant compte des contraintes propres à cet espace, ainsi que les différentes réglementations.

Monsieur Lionel BENADY qui a eu en charge le pilotage de cette opération d'aménagement a apporté son expertise comme à son habitude, nous pouvons le remercier.

Avec notre naïveté de l'époque, nous avons cru que ce projet en trois parties serait défendu et soutenu par Marion BAREILLE pour changer le quotidien de tant d'enfants et d'habitants du 13<sup>ème</sup> arrondissement. C'était sans... peine perdue. Marion BAREILLE n'a plus défendu ce projet et concernant... que celui de voir le tramway dans nos quartiers.

Si nous n'avons besoin de rien, on peut appeler Marion BAREILLE, ici, c'est du « Bareille au même ».

Heureusement que le Maire de Marseille, sa majorité, a décrété la fin de la fracture Nord-Sud.

Devant cette école maternelle verra le jour d'un espace d'aire de jeux pour les 2/6 ans comprenant trois structures à ressorts dont une permettant l'inclusion d'enfants porteurs de handicaps et d'une structure multiactivités, ainsi qu'un espace canin avec un accès propre.

Malheureusement, le terrain de pétanque avec un accès sur le parking n'a pas été retenu par, pour, et grâce à Marion BAREILLE.

**Monsieur GALTIER**.- Madame le Maire !

**Madame BENAOUA**.- Je tiens bien évidemment à saluer le travail de toute l'équipe technique des Espaces Verts et des Services de la Mairie Centrale.

Je vous remercie.

**Madame BAREILLE.**- Écoutez Madame BENAOUA, je pense que ça ne mérite même pas une réponse. Encore une fois, on vous laisse dans vos monologues. C'est bien triste, je comprends que vous ayez besoin parfois de justifier vos indemnités que vous avez eues sous l'ancienne équipe avec Mme VASSAL.

Je pense qu'il y a une chose à retenir, c'est de ne pas oublier de remercier les Services et vous avez raison, on a la chance d'avoir des agents de qualité. Je remercie bien évidemment le travail effectué par Lionel BENADY, et j'ai une pensée particulière pour lui parce que je sais qu'il traverse une période difficile. Il est important, effectivement, de pouvoir le remercier pour ce qu'il a fait et ce qu'il fait pour la Mairie. Merci.

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38235-DPJ - 22-102 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Je vous en remercie et je propose de passer au rapport suivant, le rapport 103, et c'est M. SAYAG qui nous présente ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38576-DPETE - 22-103 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - SERVICE DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITE - Délivrance de bois sur pied en forêt communale de Luminy 13009 et de l'Etoile dans le quartier des Mourets - 13 013 et vente de bois façonné (en forêt communale de Luminy)- Approbation

**Monsieur SAYAG.**- Madame le Maire, mes chers collègues, dans ce rapport, il nous est demandé de valider des travaux de la Ville de Marseille sur les obligations légales de débroussaillage sur la forêt communale de l'Etoile.

Cette opération est programmée pour la fin d'année 2022 dans le quartier des Mourets dans le 13ème arrondissement.

Les volumes de bois à couper sont estimés à 31 m3 sur 3 hectares de la parcelle n° 15 et 30 m3 sur 6 hectares de la parcelle n° 17, soit 61 m3 de bois.

D'après ce rapport, la configuration des lieux ne permettant pas son évacuation, ce bois sera laissé sur place.

Notre groupe a fait le choix de s'abstenir, parce que j'ai une question à poser : pourquoi débroussailler ? Je vous rappelle que selon l'ONF (l'Office National des Forêts), justement, on débroussaillie pour éviter les risques d'incendie et là en laissant, en abandonnant, les 61 m3 de bois, c'est tout sauf de préserver les risques d'incendie – je vous rappelle qu'il y a des habitations.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur SAYAG.

Monsieur ROSSI, vous souhaitez prendre la parole.

**Monsieur ROSSI.**- Madame le Maire, d'abord effectivement, je souscris à ce que dit notre collègue délégué et, effectivement, je m'inquiète puisqu'on parle bien de pins qui vont être à la fois débités sur un hectare et une parcelle, n'étant pas évacués, risquent de mettre en danger un certain nombre de riverains, puisqu'on jouxte tout à fait des propriétés où vivent et demeurent les gens.

Mais au-delà de ça, ce qui est déjà sacrément préjudiciable, je m'inquiète aussi du fait qu'au-delà de la précarité énergétique qui va toucher tout le monde dans les jours, les semaines, et les mois qui arrivent... le fait de laisser des parcelles sur des territoires... débités et non évacués, va peut-être inciter des gens à avoir des comportements en se disant : « *Je peux peut-être récupérer telle ou telle essence de bois* », et être générateur d'autres problématiques. Je trouve ça risqué dans la situation actuelle.

Le pin c'est quelque chose d'extrêmement dangereux. On sait très bien que sur un certain nombre de poêles, des personnes malheureusement, ont des utilisations extrêmement vieillottes, précaires, etc.

Ça peut être à la fois incitatif, au regard de la précarité énergétique, de laisser un élément de cette nature qui va forcément inciter des gens à aller venir chercher ce bois dont ils penseront que ce sera une essence gratuite.

Je souhaiterais, qu'au-delà de ce que vient de dire le collègue, le Maire que vous êtes – le Maire que vous êtes – interpelle le Maire de Marseille en disant qu'il y a un risque et qu'il demande une analyse très fine sur le fait qu'on ne peut pas laisser sur ce territoire-là, à proximité d'habitations, des découpes de cette nature sur la base des éléments que vient d'évoquer, et qu'a fait excellemment notre collègue qui a en charge ce dossier.

Une fois que ça brûlera, une fois qu'on risque d'avoir un problème de cette nature-là, on dira : « *Qu'est-ce qu'ils ont fait ? Ils ont laissé par terre ! Ils ont fait n'importe quoi !* ». Au bout de la course, vers qui l'on se tournera ? Vers celles et ceux qui sont dans la proximité de ce territoire.

Je pense qu'il vaut mieux être préventif dans cette affaire-là. La dangerosité plus la précarité énergétique peuvent générer des comportements et vont générer des comportements plutôt atypiques.

Je rappelle que le forestier sapeur nous indique qu'au niveau des forêts départementales qu'il y a déjà des gens qui vont sur les forêts départementales et coupent le bois la nuit ; coupent les essences la nuit. Ils sont dans une situation de précarité et que ces gens se disent que peut-être que s'ils coupent un ou deux arbres... On en est là. Il ne faut pas se raconter d'histoire. On risque d'avoir ce genre de situation.

Cette essence-là est dangereuse en restant sur place, et elle est dangereuse à l'utilisation.

Je pense qu'il vaut mieux mettre cette situation d'alerte pour éviter les emmerdements.

Merci, Madame le Maire.

**Madame BAREILLE.**- Merci, Monsieur ROSSI et Monsieur SAYAG, vous avez bien raison de nous alerter.

Monsieur BOSQ, vous allez peut-être nous répondre.

**Monsieur BOSQ.**- Un conseil à Monsieur ROSSI : une fois par an, il faut ramoner sa cheminée, et vous verrez avec le pin, il n'y a aucun problème. Quand même !

Monsieur SAYAG, je sais bien que vous avez des antagonismes avec Mme JUSTE, elle aussi sa priorité, c'est qu'il n'y ait pas d'incident.

Je vous rappelle quand même – et vous le savez –, au massif de l'Etoile, il y a 12 personnes, 12 employés municipaux, des spécialistes des forêts qui j'imagine, une fois qu'ils auront coupé ce bois, le rangeront correctement pour qu'ensuite, très certainement, il sera donné, ou je ne sais pas avec précision.

Mais je trouve que s'abstenir sur un tel rapport c'est un peu limite. Merci.

**Madame BAREILLE.**- Très bien, Monsieur BOSQ.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38576-DPETE - 22-103 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention des groupes Une Volonté Pour Marseille et Retrouvons Marseille)*

**Madame BAREILLE.**- Rapport suivant, le numéro 104.

Madame SEMERDJIAN.

**RAPPORT N° 22-38582-DPETE - 22-104 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - SERVICE ECOLOGIE URBAINE ET NATURE EN VILLE- Attribution de subventions aux associations les Jardins de Julien, Jardinot PACA, Plan Vert, Jardins Collectifs Longchamp, Colinéo et le Centre socio-culturel d'Endoume œuvrant dans le domaine de l'environnement et des jardins collectifs - Approbation de conventions

**Madame SEMERDJIAN.**- Le rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations qui ont pour ambition de réaliser des projets en matière de nature en ville et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable et ce pour un montant global de 21 200 euros.

Concernant notre secteur du 13-14, il bénéficiera de 6 500 euros qui se répartiront sur deux associations :

- Les Jardins de Julien, 3 000 euros et 1 500 euros ;
- Colinéo, 2 000 euros.

J'en suis ravie, pas assez à mon goût, mais on fait ce qu'on peut.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix. Merci.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame SEMERDJIAN.

Qui est contre ?

Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI.**- Sur ce rapport, j'interpelle nos collègues de la majorité municipale, vous n'ignorez pas que Monsieur le Maire est venu sur place – je parle du Maire de Marseille –, sur place, aux Jardins de Julien dont un certain nombre de foncier a été mis à disposition par la Métropole, notamment pour avoir un programme de production solidaire et d'autonomie alimentaire sur des circuits courts.

Je dois vous dire que ce jour de cette visite, nous l'avons accueilli comme il se doit ; le Maire a été accueilli élégamment. Il a pu visiter l'ensemble de la production et de l'équipement, encore une fois.

Il nous a indiqué, puisqu'il avait été interpellé... Pour la petite information, celui qui gère ça, c'est notre collègue Christian PESCI, vous le voyez à FR3 de temps en temps, il est aussi journaliste, mais comme il réside sur le territoire, il le connaît bien. Il a demandé à Monsieur le Maire de Marseille en ma présence, et en présence d'un certain nombre d'élus, dont l'élue en charge de l'Education – puisque Mme JUSTE avait des problèmes de motricité à ce moment-là, je crois qu'elle s'était blessée, elle avait un petit souci de santé, donc elle n'avait pas pu l'accompagner, ce n'était pas de sa volonté, elle avait des difficultés –, au regard des résultats propres, et de la production sociale et d'autonomie alimentaire, de faire un effort conséquent en s'associant et s'adossant entre le Département et la Métropole, pour rendre ce lieu à la fois viable et le développer en circuit court pour irradier une partie du secteur. Ils sont dans les hauts de Sainte-Marthe, très honnêtement entre Sainte-Marthe et Le Merlan, ce n'est pas très loin, on imagine les différents petits marchés dont nous pourrions bénéficier.

L'enveloppe qui est proposée est malheureusement, comme Colinéo, sans aucune mesure avec le besoin du développement de ce site. Parce que très vite, si on n'y met pas les moyens de fonctionnement, le coût va très vite, les bénévoles se trouvaient dans des situations difficiles.

Je demande, au-delà de l'accompagnement de ce lieu, de plaider dans nos collectivités respectives une augmentation de cette enveloppe, afin d'être en adéquation avec ce que nous avons indiqué, c'est-à-dire une production solidaire et une autonomie alimentaire qui, encore une fois, comme la précarité énergétique, va faire grand besoin dans les jours, les semaines et les mois qui arrivent.

Je demande cela pour que nos collègues le relaient.

Je suis sûr que dans un prochain Conseil Municipal ou d'Arrondissements, nous aurons une enveloppe supplémentaire pour ce développement. Merci.

**Madame BAREILLE.**- Merci, Monsieur ROSSI, nous l'espérons tous.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38582-DPETE - 22-104 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Rapport suivant. Monsieur SAYAG s'il vous plaît.

**RAPPORT N° 22-38720-DPETE - 22-105 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - SERVICE ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITE - Attribution de subventions en libéralité aux associations Colinéo, Recyclodrome, Ligue pour la Protection des Oiseaux, La Réserve des Arts, Zéro Waste, GERM', 1 Piece of Rubbish, Clean my Calanques, Flamants Club Loisir Malpassé, Association de Valorisation et d'Intégration par l'Environnement, Association des Commerçants et Artisans Marseille Belsunce - Approbations de conventions

**Monsieur SAYAG.**- Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations qui proposent des projets en matière de développement durable et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et ce, pour un montant global de 11 500 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 2 500 euros qui se répartissent sur deux associations :

- Colinéo, 1 500 euros ;
- Flamants Club Loisir Malpassé, 1 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur SAYAG, et nous connaissons toute votre détermination pour améliorer la qualité de vie de nos habitants du secteur.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38720-DPETE - 22-105 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Rapport 106, Madame ATTOURA.

**RAPPORT N° 22-38689-DSSI - 22-106 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES, DE LA SANTE ET DE L'INCLUSION - Service de la Lutte contre les discriminations - Attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur de la lutte contre les discriminations - 2ème répartition - Approbation des conventions annexées

**Madame ATTOURA.**- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur de la lutte contre les discriminations, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2022, pour un montant total de 89 604 euros.

Pour le 13-14 sont concernées deux associations pour un montant de 12 000 euros :

- L'association SCHEBBA, pour 10 000 euros ;

- L'association IN CITTA, pour 2 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.-** Merci Madame ATTOURA.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38689-DSSI - 22-106 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

**Madame BAREILLE.-** Je me réjouis de ces subventions pour ces associations, et je vous remercie Madame ATTOURA pour le combat que vous venez sur ce sujet ô combien important. Merci.

Nous passons au rapport suivant, le rapport 107, sur des subventions pour des projets liés à la santé et c'est Mme FURFARO qui nous présente ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38697-DSSI - 22-107 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES, DE LA SANTE ET DE L'INCLUSION - Pôle Santé - Attribution de subventions aux associations développant des projets de santé - Budget Primitif 2022 - 2ème répartition - Régularisation administrative d'un dossier de demande de subvention

**Madame FURFARO.-** Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations intervenant dans le champ de la santé publique, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2022, pour un montant global de 54 500 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 19 500 euros qui se répartissent comme suit :

- Itinérances Pole 164, 1 500 euros ;
- Association Prévention Pollution Atmosphérique, 8 000 euros ;
- Réseaux 13, 4 000 euros ;
- Union des Centres Sociaux et Socioculturels des Bouches-du-Rhône, 6 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.-** Merci Madame FURFARO.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38697-DSSI - 22-107 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.-** Merci Madame FURFARO de mener à bien ces projets de santé sur le secteur, et vous me permettrez de remercier plus largement

tous nos élus infirmiers puisque nous avons la chance d'avoir des élus infirmiers sur notre secteur, donc merci pour votre engagement.

On passe au rapport suivant, le rapport 108, et c'est M. ROSSI qui nous présente ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38624-DGAVPVPD - 22-108 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - Approbation de l'avenant au contrat de Ville du territoire de Marseille Provence

**Monsieur ROSSI**.- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport est un juste avenant, une contractualisation de prolongation d'un exercice sur le Contrat de Ville. Ça n'appelle pas de commentaires particuliers, si ce n'est que s'il n'était pas fait, nous ne pourrions pas contractualiser comme nous le faisons entre nos partenaires que ce soit la Ville, la Métropole et le Département.

**Madame BAREILLE**.- Merci, Monsieur ROSSI, pour votre esprit de synthèse et vos éclairages.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté. Merci.

**LE RAPPORT N° 22-38624-DGAVPVPD - 22-108 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS.**

*(Vote Contre du groupe Retrouvons Marseille)*

**Madame BAREILLE**.- Rapport suivant, Madame ATIA.

**RAPPORT N° 22-38536-DF - 22-109 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société d'HLM VILOGIA - Valmont PAM - Réhabilitation de la résidence "Valmont" composée de 111 logements dans le 13ème arrondissement

**Madame ATIA**.- Madame le Maire, mes chers collègues, dans ce rapport, nous sommes amenés à voter en faveur d'une garantie d'emprunt au profit de la Société d'HLM VILOGIA en vue de la réhabilitation de la résidence « Valmont », dont la construction date de 1969, et qui est composée de 111 logements situés boulevard Gueidon dans le 13ème arrondissement.

L'emprunt porte sur la somme de 2 795 880 et la banque prêteuse est la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'obtention de ce prêt est subordonnée à l'octroi d'une garantie d'emprunt conjointe – conjointe – de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille Provence, toutes les deux à hauteur de 50 %.

L'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 59 207 euros, et s'agissant

d'une réhabilitation, nous voterons pour.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame ATIA.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38536-DF - 22-109 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Je vous laisse poursuivre sur le prochain rapport.

**RAPPORT N° 22-38715-DGAVPVPD – 22-110 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN ET QUARTIERS PRIORITAIRES - Politique de la Ville - Programme DSU - 2ème série d'opérations d'investissement 2022 - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme

**Madame ATIA.**- Ce rapport a pour objet l'approbation de l'affectation de l'autorisation de programme concernant l'opération Programme DSU et la seconde série d'opérations d'investissement en vue du versement de subventions correspondant à diverses actions s'inscrivant dans ce cadre d'intervention, et ce, pour un montant global de 320 913 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 33 176 euros pour :

- L'Association MASSABIELLE, 8 002 euros ;
- L'Association Lutte Olympique Massalia, 2 900 euros ;
- L'Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations (AGAMFA), 17 710 euros ;
- Le Syndicat de Copropriétaires La Simiane, 3 000 euros ;
- L'Association le Centre Social AGORA, 1 564 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame ATIA.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38715-DGAVPVPD – 22-110 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

**Madame BAREILLE.**- Rapport suivant.

Monsieur ROSSI.

**RAPPORT N° 22-38808-DGAVPVPD – 22-111 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN ET QUARTIERS PRIORITAIRES - Politique de la Ville - Programme DSU - 2ème série d'opérations d'investissement 2022 - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme - Territoire Nord Est

**Monsieur ROSSI.**- Madame le Maire, il s'agit là de voter une autorisation de programme et une approbation d'affectation, notamment pour la création d'un local dans le cadre du Centre Social du Grand Canet qui sera l'une des premières épiceries sociales qui couvrent une partie de cette partie nord du secteur.

Nous l'avons travaillée avec nos collègues de la Ville de Marseille, Madame l'Adjointe aux Affaires Sociales de manière conjointe, de manière à faire que dans le cadre du Plan Pauvreté que nous avons développé et initié au Département et dont j'ai l'honneur d'être le représentant, la Ville de Marseille a voté une enveloppe dédiée à ce Plan Pauvreté de 1 million d'euros pour accompagner malheureusement, celles et ceux qui sont dans la grande difficulté.

Évidemment, l'enveloppe est sans commune mesure avec celle du Département ou de la Métropole, mais il est évident que le Département, c'est son ADN, le social. Il est normal que ce soit un peu le fer de lance de cette opération.

Nous avons conjointement délibéré dans nos collectivités respectives. Là, nous examinons la Métropole et le Département. Le Département adossera sa contribution tant en fonctionnement qu'en équipement, pour faire en sorte que nous ayons une épicerie sociale de belle facture et de qualité.

Je dois dire également, au vu des difficultés qui sont les nôtres devant nous et pas derrière, nous avons mis en place, à ma demande, ce qu'on appelle la traçabilité. Ça me plaît beaucoup ce mot. C'est comme les associations lucratives sans but. La traçabilité c'est quoi ? C'est que chaque objet et chaque don qui sera fait par la Banque alimentaire, par l'Épicerie sociale, par le MIN des Arnavaux aura une codification traçable, faisant en sorte que quelle que soit la structure qui le reçoit et qui le donne à celles et ceux qui en ont besoin, si d'aventure quelqu'un venait à détourner l'esprit, venait à vendre sur un marché, sur une association, un site particulier ou entre amis – je sais bien que ça n'existe pas les associations lucratives sans but, mais enfin j'en connais quelques-unes à Marseille–, eh bien là, nous serions de suite alertés, fait et cause cette traçabilité nous permet de connaître le destinataire pas l'usager.

La deuxième chose que j'ai mise en place, c'est les fichiers. Il est hors de question que nous fichions des gens qui sont destinataires dans le cadre de la précarité. Encore une fois, être dans une situation de précarité, ce n'est pas être soumis à tout un tas de choses pour avoir des exploitations d'une autre nature.

Il y a une dimension qui analyse le bénéficiaire, qui évidemment y répond, mais qui fait en sorte qu'il ne soit pas encore une fois susceptible d'être exploité.

Sur le plan éthique et sur le plan moral, cette Épicerie sociale correspond exactement à ce que nous avons défini, et nous l'avons défini ensemble avec Mme GARINO, Adjointe à Monsieur le Maire de Marseille, ce qui nous permet d'avoir dans le même sens nos deux collectivités pour les populations sur ce territoire qui en ont besoin.

J'inviterai évidemment l'ensemble des élus présents et ceux qui le souhaitent à venir partager un moment fraternel avec celles et ceux qui seront bientôt les destinataires de ce lieu, sur ce qu'on appelle le Grand Canet.

Malheureusement, nous aurons l'occasion d'en ouvrir sur d'autres sites et sur d'autres endroits.

Voilà, Madame le Maire, ce que je voulais préciser ainsi qu'à nos collègues du territoire.

**Madame BAREILLE.**- Merci, Monsieur ROSSI, et merci pour tout le travail que vous menez avec vos différentes délégations, que ce soit au Département, à la Métropole ou à la Mairie. Merci beaucoup.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38808-DGAVPVPD – 22-111 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement National)*

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 112.

Monsieur GALTIER.

**RAPPORT N° 22-38398-DAVEU - 22-112 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VALORISATION DES EQUIPEMENTS ET DE LEURS USAGES - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Modernisation de la mairie du 7ème Secteur - 72 rue Paul Coxe - 14ème arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux

**Monsieur GALTIER.**- Madame le Maire, chers collègues, il s'agit de porter un rapport sur les travaux de modernisation de notre belle Mairie de Secteur. Dans cette perspective sur trois ans, il s'agit d'un programme à hauteur de 450 000 euros.

Première année 2022, ce sera 100 000 euros en crédit de paiement.

2023 : 200 000 euros.

2024 : 150 000 euros.

Essentiellement pour l'instant, le réseau de chauffage, on s'était plaint un peu de l'hiver dernier, le remplacement de certaines menuiseries vétustes, la reprise de sol, désamiantage et des structures de plancher, remise en état de systèmes techniques et l'aménagement du hall d'accueil également.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur GALTIER.

Madame BOUKRINE.

**Madame BOUKRINE.**- Merci de me donner la parole Madame BAREILLE. Chers collègues, je ne vais pas raconter l'histoire de la Bastide Saint-Joseph qui est magnifique, un joyau de notre patrimoine immobilier qui, effectivement, nécessite une rénovation, mise en sécurité, mise aux normes, et j'en passe, les travaux qui ont été cités par le Général David GALTIER, je ne vais pas revenir là-dessus. Ce sont des travaux nécessaires.

Mais, ce qui m'interpelle aujourd'hui, ce sont les montants, même si c'est la Ville qui finance ces travaux, on en convient tous, on aimerait avoir plus de transparence sur la nature des travaux. Sachant qu'en 2020, lorsque vous avez été installée comme Maire sur cette belle Mairie, vous avez commencé par des travaux, on va dire d'embellissement et de modernisation de votre bureau et celui de votre Directeur de Cabinet. Vous en convenez que ce sont là des travaux qui ne sont ni urgents ni indispensables, car pour les avoir visités avec l'ensemble des élus de cette majorité ici même présents, ces mêmes bureaux étaient déjà en très bon état.

Alors, peut-être que nous sommes en droit, nous les élus, et peut-être les citoyens de demander comment allait être faite cette répartition. Comment définissez-vous les priorités, les urgences ?

Bien entendu, le public marseillais, les citoyens qui sont là pour aussi élire des élus comme vous aujourd'hui, peut-être que vous vous êtes imposée à eux. Aujourd'hui, ils sont peut-être à même de demander d'être accueillis dans de meilleures conditions. Les travaux de réfection du hall d'entrée de la Mairie sont les bienvenus.

Bien entendu, aujourd'hui, notre groupe, même si nous sommes dans l'opposition, nous sommes pour ce rapport. Nous votons pour parce qu'il est nécessaire de refaire les travaux, on ne revient pas dessus, mais on a besoin de plus de clarté.

Vous allez refaire, peut-être, des travaux, mais quelles sont les priorités ? Quand vous allouez, vous attribuez à vos équipes, à vos groupes d'opposition des bureaux qui sont simplement des dépotoirs, j'appelle ça maltraiter les habitants. Vous ne permettez pas aux élus de l'opposition d'accueillir les habitants dans des conditions décentes et acceptables. Après des mails, la propreté a été refaite. Nous attendons des travaux, peut-être refaire une porte en état, qui se ferme correctement pour bien recevoir et bien accueillir nos habitants. C'est le minimum.

On a besoin de transparence, de clarté.

Nous ne demandons rien pour nous, c'est pour la dignité, et accueillir les habitants dans de meilleures conditions, et j'en passe.

Quand vous exigez le luxe, les fonctionnaires de votre propre Mairie demandent à avoir des bureaux corrects, et un chauffage qui fonctionne, pour travailler dans de meilleures conditions. Merci.

J'approuve ce rapport, mais on aimerait avoir plus de clarté.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur le sénateur.

**Monsieur RAVIER.**- Merci.

Je crois que notre groupe se réjouit vraiment que la Mairie Centrale ait débloqué quelques crédits pour permettre à ce qui constitue un joyau de notre patrimoine historique. Je rappelle que cette Bastide est née au 17 ou 18e siècle, elle

a été la propriété d'Antoine-Ignace ANTHOINE, l'époux de la sœur de Désirée CLARY. Elle a accueilli... hébergé le Roi d'Espagne, je ne sais plus lequel d'ailleurs, dans son exil. Elle a été un hôpital au lendemain de la Première Guerre mondiale ; elle a été un séminaire d'où le nom du Parc du Grand Séminaire, c'est donc un patrimoine historique, et pas seulement marseillais, je pense qu'on peut dire que c'est un patrimoine national, et qu'il est tout à fait légitime d'entretenir. Nous n'avions obtenu qu'une enveloppe de 100 000 euros.

J'avais demandé au Maire de Marseille ou à son Adjoint aux Finances, de nous accorder quelques crédits pour refaire le bureau. Pas pour le confort du Maire, vous le savez Madame le Maire, les fenêtres ne sont plus étanches quand il y a du vent et de la pluie, et pour refaire la salle des mariages qui accueillait le Conseil d'Arrondissements. L'enveloppe que nous avons obtenue ne permettait que de financer soit l'un ou l'autre. Nous avons évidemment opté pour la salle du Conseil, salle des mariages qui, je crois, est du goût de tous et aussi le parquet, et la rotonde.

Nous nous félicitons vraiment que la Mairie de Marseille puisse enfin investir dans la transmission du patrimoine.

Et à partir de là, je voulais simplement vous demander s'il est prévu une rénovation, des travaux, un embellissement de l'accueil ; est-ce que c'est prévu ?

**Madame BAREILLE.**- C'est justement ça.

**Monsieur RAVIER.**- Si c'est le cas, tant mieux ! Bravo !

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur le sénateur.

Effectivement, je pense qu'il faut se réjouir, ces travaux, c'est une somme assez conséquente, effectivement, et ça nous permettra d'améliorer l'accueil puisqu'on sait tous les problèmes d'isolation que l'on peut avoir aujourd'hui. C'est la vitrine de la Mairie. On a des agents qui y travaillent des journées entières, des personnes qui sont accueillies en Mairie. Bien évidemment ce budget est prévu pour.

Je vous invite, Madame BOUKRINE, à vous rapprocher de la Mairie Centrale. Ce rapport est écrit par la Mairie Centrale qui gère ces travaux. La Mairie est la propriété de la Mairie Centrale. C'est une très bonne chose, ça permettra à nos agents de travailler dans de meilleures conditions.

Je vous invite à revenir dans mon bureau, ça fait quelque temps que vous n'y êtes pas retournée. Je crois que le bureau du Maire est resté dans son jus et que c'était exactement le même bureau que lorsque vous étiez à la Mairie... et de M. HOVSEPIAN qui me disait que le bureau n'avait pas changé. Malheureusement, ça ne permet pas de réaliser l'ensemble des travaux que nous souhaiterions et, bien évidemment, la priorité est donnée aux agents de la Mairie de Secteur.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 22-38398-DAVEU - 22-112 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Le rapport 113, c'est Mme MAKHLOUFI qui nous le présente.

**RAPPORT N° 22-38698-DSSI - 22-113 7S**

DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations dans le cadre de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) - 1ère répartition

**Madame MAKHLOUFI.**- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations au titre de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi, pour un montant global de 751 600 euros.

Notre secteur est concerné puisque des associations du 13 et 14 sont impliquées :

- Médiance 13, 20 000 euros ;
- ADDAP 13, 35 000 euros ;
- Agesoc-Centre Social Frais Vallon, 5 000 euros ;
- Fédération du Secours Populaire Français, 50 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame MAKHLOUFI.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38698-DSSI - 22-113 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention du groupe Rassemblement National)*

**Madame BAREILLE.**- Je vous laisse continuer sur le prochain rapport.

**RAPPORT N° 22-38699-DSSI - 22-114 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI - SERVICE EMPLOI - Attributions de subventions pour l'année 2022 à des associations qui œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi. 2ème série. Approbation de convention

**Madame MAKHLOUFI.**- Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des personnes vulnérables et en grande précarité pour un montant global de 106 000 euros.

Concernant notre secteur, la Fédération des Bouches-du-Rhône du Secours Populaire Français bénéficiera de 20 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame MAKHLOUFI.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité. Merci.

**LE RAPPORT N° 22-38699-DSSI - 22-114 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Le rapport 115, c'est M. ROSSI qui nous le présente.

**RAPPORT N° 22-38772-DGSE - 22-115 7S**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS - Dotations financières 2023 allouées aux Mairies de Secteur

**Monsieur ROSSI.**- Madame le Maire, ça concerne les dotations financières allouées aux Mairies de Secteur pour l'exercice 2023.

On va s'apercevoir qu'au regard des montants, mais surtout des populations qui résident sur ce 13ème et 14ème arrondissement, les enveloppes qui sont consacrées à la Mairie, sont très faibles sur ce territoire-là pour répondre, en partie, aux difficultés sur lesquelles vous êtes confrontée.

Quant au budget d'investissement, moins de 310 000 euros. Qu'est-ce que vous voulez faire avec 310 000 euros en termes d'investissement ?

C'est pour ça que je m'étonne, j'ai écouté avec attention Mme BOUKRINE, tout à l'heure, évoquer les phasages des travaux de la Mairie de Secteur. Je me suis dit en trois ans quasiment sur cette Mairie, dont le Sénateur M. RAVIER rappelait effectivement la dimension historique, je trouvais quand même, que l'enveloppe qui était consacrée pour la préservation de ce patrimoine, pas simplement le confort de celles et ceux qui y travaillent, pas simplement le confort de celles et ceux qui viennent en tant qu'usagers s'y marier, y chercher des services était sur ces enveloppes-là extrêmement faible. J'étais persuadé que c'était ça le sens de son intervention, de dire aux collectivités : *« Aidez, la Ville de Marseille dans le cadre de la préservation de son patrimoine, la Métropole, le Département, aidez, faites en sorte que... 100 000 euros par exercice ne va quasiment rien régler sur ce qui reste et demeure à faire. »*.

Quant à votre bureau, il ne vaut mieux pas qu'il fasse du vent. D'ailleurs Mme D'ANGIO le sait, quand il fait du vent on met une écharpe, quand il pleut on sort le parapluie ou un K-Way, et depuis que je suis dans cet environnement-là je n'ai pas vu grand-chose changer dans cet environnement tel qu'il est et sur lequel vous occupez de poste de premier magistrat.

Très honnêtement, dire qu'il y a eu des enveloppes dédiées à l'embellissement du bureau de Madame le Maire, et du Chef de Cabinet ou de son Directeur de Cabinet, je sais bien qu'il faut dire quelque chose, mais enfin quand on a une enveloppe qui n'a pas été dédiée à ça, sur laquelle il n'y a pas eu les moindres travaux, le moindre embellissement, sur lequel on se « crève », et il fait froid.

**Madame BOUKRINE.**- Renseignez-vous. Peut-être que vous ne l'acceptez pas, c'est la vérité Monsieur ROSSI ! Renseignez-vous, le parquet a été refait ! Quelle est l'urgence, il a peut-être besoin de glisser mieux, Monsieur Clément FORTIER.

Le Parquet ! Un nouveau parquet ! Quelle est l'urgence ?

**Monsieur ROSSI.**- Madame BOUKRINE, comme vous m'avez élégamment coupé, ce n'est pas parce que vous dites des « couillonades » qu'il faut être d'accord avec vous ! Ce n'est pas interdit de ne pas être d'accord avec vous. Ce n'est pas parce que vous dites à peu près tout et n'importe quoi, qu'il faut être d'accord.

**Madame BOUKRINE.**- Ce sont les vérités qui vous font mal !

**Monsieur ROSSI.**- Mais qu'est-ce qui me fait mal, Madame BOUKRINE ? Ce qui me fait mal c'est le sucre, je suis diabétique. Rien ne me fait mal, surtout pas vous, Madame BOUKRINE ! Enfin ! Vous me faites penser à un donut quand vous me parlez. Allons ! Ce n'est pas sérieux ! Allons !

Moi, je considère, quand je rentre dans un bureau et qu'il prend le vent ou qu'il pleut à l'intérieur, je n'ai pas l'impression que ce soit super...

Par contre, je le dis ici, à nos collègues plus sérieux, qui eux auront l'intervention auprès de Monsieur le Maire de Marseille et des Adjointes. Je plaiderai au Département et à la Métropole une enveloppe dédiée pour protéger ce patrimoine qui, effectivement, Monsieur le Sénateur a raison, est de nature nationale.

Un jour dans cette Assemblée – je tairai le nom par charité chrétienne – quelqu'un m'a dit : « *Désirée CLARY, je sais ce que c'est, c'est le métro !* ». Je lui ai dit : « *C'est vrai !* ». Ça devait être quelqu'un qui était extrêmement intéressé par la Bastide.

Bref, à ce degré-là de connerie, on ne peut plus lutter !

Désirée CLARY, l'endroit pendant la guerre qui a accueilli ; il y a eu même, à un moment donné, une transition de la Résistance marseillaise sur ce territoire-là. Effectivement, c'est un patrimoine qui appartient aux Marseillais et le rabibocher avec des enveloppes certes, importantes, mais trop faibles pour y donner sa résonance, il va falloir que tout le monde se mobilise. Si c'est national, il appartient aux collectivités d'y contribuer.

Je ferai ma part dans la collectivité où je siège pour dire : « *Aidez, au travers de l'Aide aux communes, la restauration de ce patrimoine qui nous est commun et collectif, pour celles et ceux qui sont les générations qui arrivent* ».

Voilà ce que je croyais entendre de vous, Madame BOUKRINE.

Mais qu'est-ce que j'ai encore entendu ? Il fallait de suite qu'on règle les comptes avec Madame le Maire.

*(Brouhaha)*

Monsieur ATSOU, grandissez un peu. Prenez de la hauteur, pas physique, de la hauteur intellectuelle. Sur le plan physique, on ne peut plus rien faire.

**Monsieur YATSOU.**- Vous êtes insultant !

**Monsieur ROSSI.**- Mais non, je n'ai rien contre vous, ce n'est pas possible, on ne peut plus rien dire. Je suis chauve. Quand on me dit que je suis chauve, je suis chauve, ce n'est pas grave ! Vous êtes petit. Vous êtes petit ! Et moralement et physiquement ! Je n'y peux rien.

**Monsieur YATSOU.**- Mais vous êtes très petit. Vous n'avez jamais grandi en 40 ans de carrière politique, vous êtes toujours petit !

**Monsieur ROSSI.**- Vous avez raison, Monsieur ATSOU, je n'ai qu'à vous regarder pour mesurer à quel point je vous ressemble, c'est vrai.

Alors, Désirée CLARY, ce n'est pas une station de métro, pour information. Vous qui êtes un homme de culture. Allez !

**Monsieur YATSOU.**- Vous, vous êtes un homme d'inculture ! Faites semblant, faites semblant !

**Monsieur ROSSI.**- Ça se voit, ça s'entend. Oui, moi, je n'ai pas une association lucrative sans but !

*(Brouhaha)*

**Madame BAREILLE.**- Je vous propose que nous continuions sur le rapport 115.

*(Brouhaha)*

**Monsieur ROSSI.**- Madame le Maire, nous plaiderons dans les Conseils d'Arrondissements, Départementaux...

**Monsieur YATSOU.**- Je vous attaquerai en justice Monsieur ROSSI !

**Monsieur ROSSI.**- ...et Métropolitains, une enveloppe conséquente pour rénover un lieu qui a une vocation nationale pour s'adosser avec la Ville de Marseille, et faire en sorte qu'effectivement il y ait un plan de cette nature historiquement. Et nous donnerons la genèse de ce lieu et de l'histoire qui est la sienne puisque M. ATSOU est toujours en train de faire du bruit...

**Monsieur YATSOU.**- C'est YATSOU !

**Monsieur ROSSI.**- Mais c'est pareil !

**Madame BOUKRINE.**- Ce n'est pas pareil !

**Monsieur ROSSI.**- L'homme qui a fait une seconde et demie sur M. MIRON, voilà... et il voulait surtout parler de l'Arménie. C'était important !

**Monsieur YATSOU.**- Vous n'avez pas dit un mot sur l'Arménie, vous par contre ! Vous voulez qu'on joue, on va jouer !

**Madame BAREILLE.**- On reste concentré sur le rapport, s'il vous plaît !

**Monsieur ROSSI.**- Qu'est-ce que vous voulez jouer ? La fourmi, elle ne discute pas avec la botte. Enfin, allons, soyons sérieux !

Plus sérieusement que ça, merci, Madame le Maire, nous demanderons les sous dans les collectivités pour faire un plan de rénovation de ce patrimoine national.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur ROSSI.

Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Merci Madame le Maire, je me demandais à quel moment on allait avoir droit au show Denis ROSSI, voilà, ça y est, on l'a eu.

Plus sérieusement, concernant ce rapport parce qu'il s'agit de ça quand même et des deniers publics. Pour repréciser tout ça, je le dis, le budget de votre Mairie est en augmentation de 230 000 euros en plus. Vous voyez que mes petits copains du Printemps Marseillais ne sont pas sectaires avec vous, d'autant plus que

les 450 000 euros pour refaire en partie, on sait bien que ce genre de bâtisse coûte énormément cher, ne sont pas pris sur la dotation du secteur, ce sont deux choses différentes.

Je voulais simplement préciser cela concernant ce rapport. Merci.

**Madame BAREILLE.-** Merci Monsieur BOSQ. N'hésitez pas, effectivement, à expliquer à Mme BOUKRINE comment fonctionnent les différents budgets. C'est le budget qui est alloué par la Mairie Centrale à la Mairie de Secteur concernant son fonctionnement, et on observe effectivement une hausse cette année pour la Mairie du 7ème Secteur puisque le calcul a été revu, et qu'on prend en considération maintenant pour les équipements des données telles que la population, le nombre d'associations présentes sur ces équipements, c'est ce qui explique l'augmentation pour notre Mairie de Secteur.

Après, il faut savoir qu'on nous donne d'un côté, mais on nous reprend aussi de l'autre, puisqu'on nous reprend un tiers du report. C'est un petit peu dommage, car nous aurions pu bien évidemment en faire profiter le secteur. Néanmoins, on se réjouit de cette augmentation.

**Madame D'ANGIO.-** La Ville, Madame le Maire ?

**Madame BAREILLE.-** Tout à fait, oui, la ville récupère à l'ensemble des Mairies de Secteur.

**Madame D'ANGIO.-** Bienvenue au club ! Comme vous avez fait vivre M. GAUDIN, il y a quelques années également !

**Madame BAREILLE.-** Tout à fait.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité. Merci.

**LE RAPPORT N° 22-38772-DGSE - 22-115 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.-** On passe au rapport 116.

Monsieur ROSSI.

### **RAPPORT N° 22-38773-DGSE - 22-116 7S**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION GENERALE DES SERVICES - Révision 2023 de l'inventaire des équipements dont la gestion est transférée aux Mairies de Secteur.

**Monsieur ROSSI.-** Ce rapport concerne le transfert, ça concerne Berthelot ? Oui, je crois que c'est ça.

Je dois avouer que je ne ferai pas référence à qui était Sophie BERTHELOT, ce n'est pas la peine, tout le monde le sait. Tout le monde sait qu'elle est au Panthéon avec Marcellin, deux chimistes.

Surtout ce qui est intéressant, c'est qu'on est en train de déposséder la Mairie de Secteur d'un équipement en plein cœur de Sainte-Marthe village où il y a une série d'activités et de Saint-Marthois qui y résident.

Ça passe du CIQ, à la Tarasque, au collectif Saint-Marthois, à Temps Danse, à un certain nombre de choses, pour des raisons un peu confuses, voire diffuses.

Alors on me dit, je ne sais pas si c'est vrai encore une fois, qu'il y a eu des demandes en permanence faites par le Cabinet de Monsieur le Maire – je parle du Maire de Marseille, cette fois – pour y loger la structure qui se trouve au rond-point de Sainte-Marthe dont la Ville s'est portée acquéreur. L'ancien McDo.

Je me dis, mais excusez-moi, ce lieu a été acquis par la Ville de Marseille. Il est en l'état, il nécessitera sûrement quelques réaménagements. Mais pourquoi différer ou transférer une partie de l'activité sur l'école Berthelot alors que celle-ci, dans les parties qui sont restaurées et rénovées, sur lequel nous n'avons pas trouvé depuis deux ans le moindre budget pour le rénover et le restaurer, nous accueillerions des personnes qui sont déjà dépositaires d'un lieu, au détriment de celles et ceux qui y résident. Je m'interroge.

Quand je pose la question aux Saint-Marthois qui sont sur place, parce que tous ceux-là qui utilisent Berthelot, ils sont Saint-Marthois ; le collectif Saint-Marthois, le Comité d'Intérêt de Quartier, Temps Danse et tous ceux qui résident sur ce coin-là, pourquoi on prendrait cet espace à ces gens qui sont sur ce territoire ?

Rappelez-vous quand même qu'il devait être démoli. Après que Paul Ricard ait été transféré sur la Joliette, tout ça devait être démoli ; que nous nous sommes opposés à une démolition pour construire du logement social ; nous avons évité que Paul Ricard et le Cercle soient à la fois vendus, puisque s'est installée une structure qui aujourd'hui, le gère et le Cercle qui a un bail emphytéotique, pourquoi Berthelot est devenu une espèce de lieu où il faut à tout prix soit contraindre la Mairie de Secteur d'accueillir ceux qu'on leur dit d'accueillir. Mais la question ce n'est pas ceux qu'on leur dit d'accueillir, c'est l'espace pour accueillir les gens.

Une collectivité ne peut pas mettre des gens dehors qui ont des baux et des titres, pour mettre quelqu'un imposé par qui que ce soit. Ça ne peut pas marcher comme ça.

Vous allez m'expliquer la réalité des choses et comme elle va bien être enregistrée, on en reparlera un peu plus tard.

Je vous le dis avec beaucoup de sérieux, effectivement, ça porte le nom de chimistes BERTHELOT, mais franchement, c'est une drôle d'opération que vous êtes en train de faire. Retirer du patrimoine géré par une Mairie de Secteur un équipement pour le rendre municipal afin d'y affecter X ou Y, ça ne paraît pas sérieux alors que depuis deux ans nous vous demandons de le restaurer.

Si quelqu'un pense que ça va passer en pertes et profits, il se trompe ; si quelqu'un pense que ceux qui sont dedans seront virés, il se trompe.

Nous avons 71 personnes âgées à l'Entraide Solidarité 13 qui n'ont que là pour aller. Ils vont aller où ces braves gens ? Ils vont aller où, ceux qui sont dans le CIQ ? Ils vont aller où ceux qui sont au collectif Saint-Marthois ?

Si on me dit : « *Ils vont rester au même endroit* », pourquoi vous récupérez un équipement, puisque de toute façon, pour affecter à quelqu'un un autre lieu, il faut à peu près entre 300 000 et 400 000 euros, c'est l'évaluation qui avait été faite des travaux pour réaménager des salles susceptibles d'accueillir d'autres structures que celles qui y sont.

Je trouve que quelque part retirer aux Mairies de Secteur des équipements de proximité où elles peuvent accueillir des femmes et des hommes qui résident sur ce territoire, à des fins d'une autre nature, ça ne me paraît pas tout à fait conforme à ce qu'est la vie publique.

Nous avons regardé de près, c'est la loi, le Maire de Marseille peut tout à fait reprendre des équipements, il en a le droit ; il peut mettre un terme à des conventions, il en a le droit.

Quand même sur un territoire micro, un Sainte-Marthe qui a été coupé en deux où il reste un village, un peu d'âmes, et retirer peut-être demain des lieux de vie, ne me paraît pas tout à fait conforme à l'esprit et la lettre dans lesquels les uns et les autres s'engagent.

Peut-être vous allez me donner la version. Je souhaite qu'elle soit bien enregistrée, qu'il n'y ait pas d'accident d'enregistrement, des fois, on enregistre mal. Et que je sache bien pour que je me rappelle bien qu'à un moment donné *in extenso* ce que vous avez dit concernant mes interrogations qui, pour l'instant, ne sont pas autre chose que des interrogations.

Je vois que votre conseiller est en train de vous préparer la réponse. Monsieur le Conseiller, prenez tout votre temps pour lui préparer, mais en tout cas, quelle que soit la réponse, elle sera enregistrée et elle apparaîtra au procès-verbal. Merci.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur ROSSI.

Madame BENAOUA.

**Madame BENAOUA**.- Merci.

Avant d'avoir le retour de M. BOSQ, sa réponse, en tout cas nous tenons à saluer cette décision de la part de la Mairie Centrale – et je me mets face à la caméra pour que ce soit bien enregistré Monsieur ROSSI, comme vous avez tendance à ressortir quand vous le souhaitez des enregistrements. Je me mets face à vous et je vous réponds et je vous dis clairement, que nous, bien évidemment, on se réjouit de cette démarche-là, car l'équipement, comme vous le savez, était totalement sous-exploité, voire abandonné, sans compter les relations aussi malsaines qui étaient tenues entre la Mairie de Secteur et les associations par rapport à toute cette chasse aux sorcières que vous – quand je dis « vous » c'est la Mairie, je ne vous accuse pas vous Monsieur ROSSI –, la Mairie a essayé de mettre en place pendant un petit moment. On se réjouit pour les habitants du 13 et 14ème arrondissement de notre secteur qui vont bénéficier d'un lieu utile à la vie associative et culturelle. On est content, et bravo. Merci.

**Madame BAREILLE**.- Madame PAINEAU.

**Madame PAINEAU**.- Madame BENAOUA, ce serait bien de développer quand vous dites les relations avec les associations.

**Madame BENAOUA**.- Je vous enverrai un mail Madame PAINEAU.

**Madame PAINEAU**.- Je vous rappelle que, justement, c'est M. OHANESSIAN qui a placé les associations.

**Madame BENAOUA**.- Pas du tout.

**Monsieur YATSOU**.- Non, non, c'est faux !

**Madame PAINEAU.**- C'est M. OHANESSIAN, bien sûr ! La dernière association que nous avons placée, elle a une matinée, le samedi matin, je peux la citer, c'est l'association Déclic, sinon tout le reste, vous pouvez consulter les conventions, ça a été fait quand M. OHANESSIAN avait cette délégation.

Laissez-moi parler, on vous a laissé parler !

**Madame BAREILLE.**- Madame BENAOUA, on vous a laissé parler, laissez parler Mme PAINEAU.

**Madame PAINEAU.**- Le petit ménage dont vous êtes en train de parler...

**Madame BENAOUA.**- Calmez-vous !

**Madame PAINEAU.**- Je suis très calme Madame BENAOUA, mais vous me laissez parler. On vous a laissé parler jusqu'au bout, vous ne coupez pas la parole !

Le petit ménage dont vous êtes en train de parler, en effet, nous avons essayé de contenter toutes les associations, qu'on puisse offrir un panel d'activités diverses et variées aux habitants du 14ème arrondissement, et c'était notamment le vœu, à l'époque, de M. OHANESSIAN. Apparemment entre-temps, vers la fin, où il savait qu'il allait quitter notre majorité, bien entendu, il a changé son discours puisqu'il a donné des créneaux toute la journée, toute la semaine, à la même association qui, entre autres, des fois, laisse le local fermé, des locaux qui pourraient bénéficier à d'autres associations pour les habitants.

Lorsque vous me dites « *des rapports avec les associations* », vous demanderez à M. OHANESSIAN les rapports qu'il avait avec les associations qu'il a placées.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame PAINEAU.

Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Très modestement sur ce dossier, ce que je peux vous dire, tout ce qui va se faire se fera, Monsieur ROSSI, dans l'intérêt général.

Madame PAINEAU, vous pouvez rassurer toutes les associations actuelles, elles resteront dans le cadre de leur convention, il n'y a pas d'inquiétude. Merci.

Après, le contenu du dossier, bien entendu que la Mairie Centrale, vous le savez, aura d'autres moyens pour faire vivre cette structure dans l'intérêt général.

Le reste, précisément, je ne connais pas le contenu, mais j'ai l'assurance que les associations continueront à rester dans le cadre. Vous pouvez les rassurer.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur BOSQ, merci. Vous ne connaissez pas le contenu et nous non plus, c'est un petit peu ce que nous critiquons aujourd'hui, et surtout la manière de faire. Encore une fois, à aucun moment, je n'ai été appelée ; à aucun moment on n'a contacté les Services ; à aucun moment le Cabinet n'a été appelé, et on découvre tout cela *via* un rapport.

Déjà, la méthode est fortement critiquable, on nous parle de concertation depuis deux ans, c'est quelque chose que nous ne voyons, malheureusement, pas beaucoup chez nous. Ça nous laisse, effectivement, beaucoup d'interrogations. Jusqu'à quand les associations qui sont sur place sont-elles assurées de garder un local pour pouvoir continuer leurs activités ? Honnêtement, je ne le sais pas. Je n'ai

pas eu de confirmation encore une fois de la part de la Mairie Centrale. Je le dis depuis le départ, il n'y a pas de mauvais projets, encore une fois faut-il juste préparer ensemble ces projets. Nous sommes là pour travailler avec la Mairie Centrale qui aurait pu très bien se rapprocher de nous. Nous aurions fait le nécessaire pour essayer de contenter le maximum de personnes, et surtout nos habitants.

J'espère que la Mairie Centrale mettra les moyens pour améliorer cette ancienne école qui est magnifique, mais malheureusement est très dégradée, et nécessite de gros travaux qui vont au-delà de ce que pourrait faire une Maire de Secteur que nous demandons depuis x années sans avoir de retour, sachant que nous travaillons depuis pas mal de temps avec M. STELLA, le Directeur Général des Services, et les Services pour essayer de réaliser des travaux qui étaient prévus à la rentrée qui, malheureusement, ne pourront pas être effectués puisque tout a été chamboulé au dernier moment sans nous tenir informés. C'est bien regrettable.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Le rapport est rejeté.

**LE RAPPORT N° 22-38773-DGSE - 22-116 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS.**

*(Voté Contre des groupes Une Volonté Pour Marseille et Rassemblement National.  
Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

**Madame BAREILLE.**- Je vous propose de passer au rapport suivant, le rapport 117 et c'est Mme ATIA qui nous présente ce rapport.

**RAPPORT N° 22-38713-DSFP - 22-117 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DES STRATEGIES FONCIERES ET PATRIMONIALES - SERVICE ACTION FONCIÈRE - Ventes aux enchères avec la plateforme Agorastore - Cession de 3 biens immobiliers - 3 rue Guintrand/rue Saint-Antoine dans la 2ème arrondissement - 14 rue Duverger dans la 2ème arrondissement - 4, avenue Gracieuse dans le 13ème arrondissement

**Madame ATIA.**- Madame le Maire si je puis me permettre, je voudrais interpellier Monsieur BOSQ et Monsieur BENFERS juste pour une petite question puisqu'on parlait d'un travail de concert et c'est ce que je voudrais que l'on fasse.

Monsieur BOSQ et Monsieur BENFERS, je voulais vous demander, à tous les deux, tout à l'heure vous avez pris un ton donc je me mets au diapason, quand on est au calme, je parle calmement.

Je vais revenir sur les propos de Mme GHALI, la dernière fois au Conseil Municipal, qui s'est engagée à contacter la Mairie de Secteur pour travailler de concert au niveau des logements, de la réhabilitation.

À l'heure actuelle, ce n'est pas du tout le cas, et bien au contraire, ce sont des visites sur le secteur, ce sont des prises de parole avec médias à l'appui, or ce

que j'ai demandé très clairement dans l'intérêt des habitants, c'est que nous réunissions nos forces, nos compétences et aussi les connaissances des dossiers différents qui viennent nous voir, parce que certaines personnes viennent vous voir, et certaines personnes viennent me voir, et c'est comme ça qu'on doit travailler.

Elle s'était engagée, elle ne l'a pas fait. Ce n'est pas étonnant venant de Mme GHALI, mais je vais vous demander à vous, vous qui êtes attachés au 13-14 de bien vouloir faire remonter cette information que je vais redire vendredi, mais il serait bon, quand on se déplace dans le secteur, surtout quand c'est un sujet sensible comme le renouvellement urbain et le logement, d'avertir la Mairie de Secteur, le Maire, c'est un minimum de respect ; et ensuite potentiellement, et accessoirement, l'élu délégué au Logement. Si on arrive à faire ça et travailler ensemble... parce que vous vous êtes déplacés M. BENFERS avec Mme GHALI, il me semble, une fois. Ce serait bien parce qu'il y a des problématiques dont vous avez la compétence, d'autres c'est la Métropole. Il n'y a pas de souci, vous savez que je peux entendre. Mais il serait bon qu'on soit là aussi quand elle se déplace. Je n'en démordrai pas, et je ne lâcherai rien et ça ira de plus en plus fort. Ça aussi c'est le message à passer, je vous remercie.

Pour ce rapport, il y en a qui ricanent, mais mon Dieu, mon Dieu, le ridicule ne tue pas, sinon il y en a qui tomberaient raides morts.

Dans ce rapport, il nous est demandé d'entériner la cession de trois biens immobiliers à travers une vente aux enchères en ligne sur la plateforme Agorastore.

Par délibération en date du 29 juin 2022, le Conseil Municipal a approuvé la cession de trois biens mis aux enchères au profit de trois primo-accédants.

Les actes notariés sont en cours de rédaction.

Notre secteur est concerné par la cession d'une maison située avenue Gracieuse dans le 13ème pour une mise à prix à 45 000 euros dont vous avez tous les informations dans le rapport.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame ATIA.

Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Juste quelques mots.

Je comprends toutes les frustrations que nous pouvons avoir. Je vous rassure, j'en ai autant que vous.

Concernant Mme GHALI, je pense qu'elle vous répondra, comme vous le savez. Ce que je peux vous dire, concernant l'habitat indigne, c'est 40 000 logements, c'est 100 000 Marseillais mal logés, et 15 000 personnes sans domicile fixe.

C'est un héritage, dont vous n'êtes pas responsable ni moi, indigne pour la deuxième ville de France.

Pour votre information, Benoît PAYAN a annoncé dès la rentrée la tenue des premiers Etats Généraux du Logement fin novembre. Il y aura tous les interlocuteurs qui pourront discuter ensemble.

Après, je ne pense pas qu'il y ait une intention de vouloir vous écarter en quoi que ce soit. Je pense que Mme GHALI porte ce projet d'ANRU et vous savez

que, malheureusement, l'ancienne majorité a souvent fait perdre des millions d'euros parce qu'elle ne faisait pas le nécessaire dans les temps voulus. Après, peut-être qu'ils n'ont pas fait le lien pour vous aviser.

L'essentiel, entre vous et moi, c'est qu'on puisse avancer, et que les personnes puissent retrouver des logements dignes de ce nom.

**Madame ATIA.**- Je vous remercie.

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38713-DSFP - 22-117 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention du groupe Rassemblement National)*

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 118 avec M. GALTIER.

**RAPPORT N° 22-38769-DSFP - 22-118 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DES STRATEGIES FONCIERES ET PATRIMONIALES - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE - Approbation de la création d'une Zone d'Aménagement Différé dite « Marseille Nord Littoral » sur la commune de Marseille par la Métropole Aix-Marseille-Provence

**Monsieur GALTIER.**- Madame le Maire, chers collègues, il s'agit de se prononcer sur un projet de création par la Métropole Aix-Marseille Provence, de la zone d'aménagement différé dite « Marseille Nord Littoral » sur le territoire de la commune de Marseille, pour une durée de six ans et qui serait renouvelable.

Ça intervient après une réflexion qui a été concertée avec les partenaires en matière d'aménagement de la Métropole et qui propose la création de cette nouvelle ZAD dite Marseille Nord Littoral.

Ça concerne un périmètre de près de 1 000 hectares, 962 exactement, qui s'étendent de l'entrée nord-ouest de la ville, qui longent la façade maritime jusqu'au secteur d'Euroméditerranée.

Le territoire intéresse et couvre principalement une partie des 2, 3, 14 et 15, 16èmes arrondissements de la Ville de Marseille.

L'instauration de la nouvelle ZAD Marseille Nord Littoral permettra de mettre en œuvre une politique foncière stratégique qui sera axée sur une maîtrise du développement urbain de ce territoire, objet du développement de la Ville de demain.

C'est une action de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur GALTIER.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté. Merci.

**LE RAPPORT N° 22-38769-DSFP - 22-118 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- On passe au rapport 119, Madame ATIA, s'il vous plaît.

**RAPPORT N° 22-38639-DLLHI - 22-119 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - Attribution d'une subvention à l'Association Compagnons Bâisseurs Provence pour « Accompagner l'habiter en copropriétés dégradées (Parc Corot, Parc Kallisté et Les Rosiers) » - Convention de financement avec les Compagnons Bâisseurs Provence

**Madame ATIA.**- Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution d'une subvention de 50 000 euros à l'Association Compagnons Bâisseurs Provence pour la conduite d'une action d'accompagnement des ménages occupant des lots de copropriétés dégradées.

L'action de cette association sera ciblée sur les 3 copropriétés à savoir celles du Parc Corot, du Parc Kallisté et Les Rosiers, pour un montant total de l'action de 244 098 euros.

Est également prévue dans le plan de financement 2022 une participation de l'Etat à hauteur de 110 000 euros, de la Fondation Abbé-Pierre à hauteur de 55 000 euros, de la Métropole Aix-Marseille Provence à hauteur de 15 000 euros ; des ménages à hauteur de 5 000 euros, et des produits de la structure à hauteur de 9 098 euros.

Ce qui me permet, Monsieur BOSQ, de vous rappeler que ce projet de réhabilitation, de rénovation, il n'y a pas que Mme GHALI qui le porte, c'est porté au Département, à la Métropole, et on est tous d'accord, on est tous unis, et au moins que Madame le Maire soit au courant de ce qui se passe sur son secteur.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame ATIA pour la présentation de ce rapport et pour participer également à l'amélioration de vie de nos habitants.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38639-DLLHI - 22-119 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention du groupe Rassemblement National)*

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 120.

Monsieur ROSSI.

**RAPPORT N° 22-38642-DLLHI - 22-120 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - Interventions en faveur de la lutte contre l'habitat indigne au sein des copropriétés dégradées marseillaises et pour favoriser leur redressement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme

**Monsieur ROSSI**.- Madame le Maire, là nous sommes en plein cœur de la lutte contre l'habitat indigne et cela concerne sur le secteur, principalement sur le 14ème arrondissement, les plans de sauvegarde suivants : le Grand Mail, le Mail G, Les Rosiers, Le Gardian, même si Le Gardian qui est également au Mail nous faisons une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Ça mérite, encore une fois, que dans une situation dans laquelle se trouvent les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs, les locataires de ce territoire-là, qu'effectivement l'ensemble des collectivités, sereinement – sereinement –, courtoisement, arrive, effectivement, à se mettre...

**Monsieur BOSQ**.- Et modestement.

**Monsieur ROSSI**.- Et modestement, à raison, d'ailleurs, j'avais oublié, pardon, c'est important – ça vous va bien ça aussi, modestement –, qu'effectivement on se mette autour d'une table, et qu'on se dise ce qu'on peut faire, ne pas faire, et quels sont les freins à cette situation.

Je vais vous répondre pour ce qui est de la Métropole sur la délégation de l'ANRU que je gère pour la Métropole, très clairement, et sur laquelle hier soir nous avons une réunion chez Monsieur le Préfet sur ces différents plans de sauvegarde.

Nous avons une immense difficulté qui n'est pas simplement urbaine, qui n'est pas simplement financière, pas simplement architecturale, elle est aussi liée à la sécurité.

Nous sommes sur des territoires où, malheureusement, une partie de ces copropriétés ont été à la fois prises, captives, d'un certain nombre de populations qui en ont fait un lieu où la règle n'est que la règle liée à la violence, à la menace, à la peur, à l'intimidation.

C'est vrai que c'est très compliqué d'envoyer des techniciens. Ils ne sont pas le GIGN. Les techniciens de la Politique de la Ville, de la Ville de Marseille, du Département ou de la Métropole, ce sont des gens qui vont pour essayer de trouver des aménagements. C'est pour ça que nous avons adossé les plans de sauvegarde à votre demande, Madame le Maire – à votre demande Madame le Maire ; je répète deux fois pour que ce soit bien sûr que tout le monde ait compris –, avec la Préfète de police. Si nous n'avons pas dans le Plan de Sauvegarde la volonté de la Préfète de police et de l'action qu'elle peut mener pour réussir des opérations de cette nature-là, nous n'y arriverons pas. Toutes les bonnes volontés, toutes les aptitudes, tous les élus, quels qu'ils soient, aussi pertinents ou aussi moyens, n'y arriveront pas.

Je crois, quand même, que là-dessus nous sommes tombés d'accord hier soir, chez Monsieur le Préfet, sous le pilotage de Monsieur le Préfet, Mme GHALI, M. AMICO, Mme CHABOCHE, et modestement moi-même, sur un certain nombre de territoires en associant préalablement, sur les territoires où l'intervention se fera,

le Maire de Secteur et les ou le, la, Adjoint qu'elle désignera pour la représenter si elle ne peut pas aller sur ce site-là. Ce n'est pas possible qu'il puisse y avoir une concertation où ça se passerait ailleurs, sans que celles et ceux qui sont élus sur ce territoire soient à la fois associés et informés. Tout cela peut se faire dans des relations sereines, tranquilles, respectées et respectables. Je pense que c'est quelque chose que l'on peut couvrir.

Néanmoins, je dois vous dire qu'il y a un deuxième facteur, Monsieur BOSQ, sur lequel, il va falloir aussi nous aider : c'est les SCI et les marchands de sommeil.

Il n'y a pas simplement celles et ceux qui y squattent ou qui viennent de je ne sais où mettre des situations de terreur. Il y a ceux aussi qui profitent des dispositifs pour acheter des appartements et faire de l'argent sur cette détresse-là.

Hier soir, j'ai appris que Maison Blanche, qui était la propriété de trois personnes a été vendue à une collectivité par le biais d'un organisme, ce qui veut dire que ces mêmes personnes qui ont profité d'un système pendant des années ont trouvé chez une collectivité acquéreur pour récupérer un bien sur lequel ils n'avaient rien investi. Je trouve quand même, sur le plan moral, et j'espère sur le plan judiciaire, parce que quand même il y a des procureurs à Marseille de temps en temps je crois, et la Procureure qui est la nôtre est attentive, elle regarde les choses de près. Quand même, faire bénéficier de l'argent public, des gens qui pendant des années ont profité de pauvres gens qui ne trouvaient pas à se loger, où il y a eu des appartements qui ont été des fois occupés par trois ou quatre familles, où on a fait de l'acquisition, et on est allé chercher des loyers liquides, sous la menace. Ça, ça ne peut pas être accepté dans une démocratie, et sur un territoire quel qu'il soit d'ailleurs, que ce soit le 14ème ou sur d'autres territoires.

Le dernier point, je fais très attention, c'est ce problème d'implantation provisoire de camp de Roms.

Alors vous dites que je suis hors sujet. Je ne suis pas hors sujet, je suis tout à fait dans le sujet. Tout ça n'est pas derrière nous, c'est devant nous. Je sais que dans des coulisses, ici ou là, on se dit que le lieu qu'on avait pressenti sur la SNCF derrière Font-Vert est toujours un peu à l'ordre du jour.

Je le dis très clairement, cette majorité, ce Maire adossé avec ses collègues élus à ses côtés, s'opposeront fermement à une occupation provisoire du territoire de la SNCF ou sur quelques lieux que ce soit. Rajouter de la misère à la misère, ça suffit, et je crois quand même qu'il convient bien de le préciser, et de le noter dans les différents travaux et réflexions que nous avons.

Merci Madame le Maire.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur ROSSI.

Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ**.- Merci Madame le Maire.

Monsieur ROSSI, comme vous le dites, malheureusement, notre secteur cumule des difficultés : le logement indigne, l'insécurité, les services publics.

C'est pour ça que je reviens à ma question orale, parce qu'elle est très significative. Les Services publics et les transports ça en fait partie. Nos quartiers en sont dépourvus, et vous le savez, lorsqu'on construit un tram, derrière il y a des

aménagements de voiries, il y a des caméras, de la sécurité, ça en fait partie, ça.

Pourquoi j'insiste auprès de Madame le Maire ? Domage, je n'ai pas eu de réponse, en fin de Conseil peut-être qu'elle va me donner la date, on n'a pas de date pour savoir quand le tramway ira jusqu'au Merlan. Ça, c'est important. C'est vital.

Le Président de la République a insisté plusieurs fois ainsi que le ministre des Transports, le milliard est soumis au désenclavement des quartiers Nord. Le désenclavement des quartiers Nord. Un milliard d'euros. Ça, c'est à part. Vous savez que la compétence de la Métropole ce sont les Transports, je ne vais pas vous l'apprendre. Qu'il y ait un tramway aux Catalans, je ne suis pas contre. Pour ce milliard, on souhaite avoir la date pour la construction, pour la sécurité, pour nos habitants du 13 et 14, savoir quand le tram ira jusqu'au Merlan. Merci.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI.**- Honnêtement cher collègue, on pourrait polémiquer jusqu'à demain.

Il y a une chose que vous avez oubliée, mais vous ne l'avez pas oubliée Monsieur BOSQ parce que vous êtes un fin politique ; c'est vrai, je le pense, je pense que vous êtes un fin politique. Je vous ai vu cheminer avec nous pendant quelques mois, et j'ai vu les qualités politiques qui étaient les vôtres, puisque nous partagions le même programme à ce moment-là. J'ai vu à quel point vous étiez fin politique.

Néanmoins, Il y a une chose qu'on a oubliée, c'est le commissariat qui est dans les hauts du Merlan. On parle du Merlan depuis tout à l'heure.

Moi, je me rappelle, il y a moins de six mois de cela, avoir été invité par Monsieur le ministre de l'Intérieur, Monsieur DARMANIN, nous disant : « *Vous savez à la demande du Maire de Secteur, si vous me trouvez un terrain mis à disposition, offert gratuitement, au ministre de l'Intérieur, nous construirons un commissariat et nous affecterons les policiers* », et ça aussi quand même, ce n'est pas que le tram. Cent policiers, ça répond à la sécurité.

Qu'a fait le Maire de Secteur ? Elle est allée voir la Présidente de la Métropole qui a dit : « *Nous sommes propriétaires d'un terrain. Nous l'avons fait estimer par les Domaines [pas par le Département, pas par la Métropole, par les Domaines, c'est-à-dire ceux qui sont les plus rats là-dessus, qui font vraiment de l'estimation à petit prix], et ils nous ont dit "Si vous le vendez, vous le vendez 9 millions d'euros" »* ».

Pour 1 euro, par délibération, il a été offert à Monsieur le ministre de l'Intérieur, au ministère de l'Intérieur, pour construire le commissariat. Ce n'est pas dans deux ans, ce n'est pas dans 20 ans, ça commence l'année prochaine.

Evidemment, on a demandé aussi qu'au-delà du service national, la Police Nationale, nous adossions à un commissariat de Police Municipale. Et le Département a dit : « *Nous financerons la construction* », pas le personnel – c'est normal Monsieur BOSQ, mais la construction.

Que nous a dit Monsieur le Maire au moment où nous nous parlons ? Les finances ne sont pas en situation d'apporter... mais peut-être parce que les finances ne le permettent pas.

En tout cas, la Métropole a mis à 1 euro, un terrain de 9 millions d'euros qui permet de construire ce commissariat.

Et, si vous étiez venu le 8 août, qu'est-ce qu'il s'est passé le 8 août ? Dans la cour de l'évêché, il y avait la première promotion qui rejoignait Marseille de 117 policiers nationaux en présence de Monsieur le Ministre et nous étions là. Et on nous a affecté 90 personnes qui sont fléchées pour le prochain commissariat. Je crois aussi que ça contribue.

En revanche, pour la réponse du tramway, il ne faut pas la mettre de côté, le transport c'est majeur, je vous demande de patienter quelques jours, vous aurez une Conférence de presse dont Madame la Présidente – je ne peux pas vous réserver la primeur, je n'ai pas le droit, c'est immoral, je ne peux pas dire à M. BOSQ ce qu'il va se passer – va répondre, peut-être pas totalement, mais en tout cas sur vos questionnements, vous aurez une affirmation de la Métropole, et un planning avec le rétroplanning sur ce que nous pouvons faire et les financements.

Je vous invite, Monsieur BOSQ, comme je le fais au Département et ailleurs, à faire attention quand on dit qu'on va avoir un milliard d'euros. Depuis que j'ai entendu mon collègue et ami Benoît PAYAN me dire : « *Denis ne t'inquiète pas, on va avoir les sous pour les écoles, l'argent arrive, le maçon arrive* ». Ça fait 16 mois, le maçon n'est toujours pas là ! Le Directeur arrive et je me suis même laissé dire que vous étiez obligé, pour des questions qui relèvent d'autres choses, de changer la Directrice générale de Marseille Habitat, il y aurait quelques petites difficultés.

Ce n'est pas si simple que ça d'engager des fonds publics. Il y a des appels d'offres, des contraintes. Et un milliard, ça paraît beaucoup. D'ailleurs, ce n'est pas un milliard qui est donné, il y a des prêts là-dessus, qui engagent des générations de Marseillais. Ce n'est pas aussi simple que ça.

Encore une fois, je vous invite à attendre la Conférence de presse de Madame la Présidente pour avoir sûrement une réponse de qualité aux questionnements, et à la question écrite que vous avez faite.

Je ne voulais pas que vous oubliiez le commissariat. Parce que j'ai senti que vous ne m'en avez pas parlé. Je me suis dit il parle du Merlan, il a oublié le commissariat, ce n'est pas M. BOSQ, ce pas possible, il n'est pas malhonnête, il n'a pas oublié.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Monsieur ROSSI, concernant le commissariat, bien sûr on se félicite, mais ceci dit, je précise qu'il manque encore 500 fonctionnaires de police. Les effets de manche de M. DARMANIN, ça ne m'impressionne pas. La réalité, c'est ça. Dans nos quartiers, il manque de la police.

Concernant les écoles, je ne peux pas vous laisser dire que rien n'a été fait.

**Monsieur ROSSI.**- Ce n'est pas ce que j'ai dit.

**Monsieur BOSQ.**- Madame le Maire, d'ailleurs, l'a reçu en même temps que moi, puisque M. GANOZZI m'a dit :« *Je te donne ce document quand je l'aurai communiqué à Madame le Maire* ». Je n'ai pas été privilégié avant vous. Il y a ce rétroplanning avec tous les travaux qui sont engagés pour les écoles.

Bien entendu, vous le savez, que ça pèse, ou pas, l'impact qui concerne les matériaux concernant la guerre en Ukraine, il y a un impact énorme sur les coûts, mais aussi sur les délais de livraison. Il fallait attendre aussi la nomination de ce directeur. Ce directeur, ce n'est pas que M. PAYAN qui l'a choisi, c'est aussi le Président de la République, pour surveiller les travaux et être garant de l'investissement énorme qu'il va y avoir pour les écoles.

Dire que rien n'a été fait, je trouve que c'est vite prendre un raccourci. Je ne le fais pas.

Très bien, il y a ce commissariat. Vous n'êtes pas responsable des effectifs, c'est M. DARMANIN. On se félicite qu'il y ait plus de policiers, mais comme je vous ai dit, il en manque 500.

Pour compléter, nous avons la BAC. La BAC, normalement à l'origine, quand j'annonce ces chiffres c'est que je les connais, il y a 90 fonctionnaires de la BAC, aujourd'hui il n'y en a que 50. Monsieur DARMANIN peut encore faire des efforts. Il manque 50 % de l'effectif, pratiquement. Il y a encore du travail.

**Madame BAREILLE**.- Madame BENAOUA.

**Madame BENAOUA**.- Je voulais poser une question à Monsieur ROSSI, j'ai la mémoire qui flanche un petit peu.

Concernant le commissariat, ce n'était pas une promesse de campagne Monsieur ROSSI ? Vous voulez prendre le temps de me répondre peut-être.

**Monsieur ROSSI**.- Madame BENAOUA, moi, je suis moyen par rapport à vous, mais je pense que je vais arriver à vous répondre. En plus, je vous vois bien coiffée.

**Madame BENAOUA**.- Merci, merci.

**Monsieur ROSSI**.- Je suis jaloux. C'est dur pour moi de voir des dames avec de jolis cheveux ; vous voyez, ça ne me gêne pas d'être chauve.

Bien sûr que c'était un engagement d'implanter un commissariat. D'ailleurs, il était porté par celui qui a le plus d'expertise puisque vous étiez sur sa liste, et que c'était le général GALTIER, quand même, Général de gendarmerie, sans vouloir vous faire de la peine, et qui sur le plan de la sécurité, forcément, avait une expertise qui n'était pas la nôtre, en disant que sur ce territoire-là, sur ce macro territoire – et le préfixe est juste –, il faut un lieu d'implantation de commissariat national.

C'est normal. Je ne disais pas à Monsieur BOSQ autre chose que de dire sur Le Merlan, au-delà des transports, la sécurité fait partie des choses prioritaires. Implanter un commissariat où il va y avoir 97 personnes de Police Nationale, ça nous paraît important.

Je répète, comme ça je finis Madame BENAOUA.

**Madame BENAOUA**.- Allez-y.

**Monsieur ROSSI**.- Si nous avons eu quelques millions de plus pour adosser un commissariat de Police Municipale, j'aurais été réjoui.

Parce que là où il est implanté, et d'ailleurs rappelez-vous, ceux qui ont de la mémoire, ce n'était pas le premier choix, il était contesté au début, il devait être à Château-Gombert. Le lieu ne s'y prêtait pas, il était moins à l'interface d'un certain

nombre de quartiers. Ce lieu qui a été trouvé, avec l'aide des Comités d'Intérêt de Quartier, avec l'ensemble des élus présents, il a été trouvé parce qu'il répond, effectivement, à ce lieu qui permet à la fois d'irradier les quartiers, et d'avoir cette centralité utile.

J'entends bien, c'était effectivement, mettre 9 millions d'euros dans le cadre de ce qui était à la fois une promesse et une mise à disposition du ministère de l'Intérieur. Vous avez raison de le rappeler, c'est honorer l'engagement que nous avons pris, ce qui est extrêmement honorable dans un certain nombre de cas porté par le Général GALTIER, je le rappelle.

**Madame BENOUDA.**- C'était juste pour vous rappeler qu'en fait c'était – et encore le commissariat n'est pas fini – la seule et l'unique promesse qui reste de tout le programme par rapport à ce que vous avez défendu, et à aujourd'hui, je vous vois vous gargariser sur un budget donné par... maintenant, ce n'est plus la Métropole, ce n'est plus le Département, c'est M. DARMANIN. Le commissariat n'est pas encore fini, il n'a même pas encore démarré, et là je me dis que nous à l'époque, on pensait qu'on allait pratiquement tous, avec tout ce qui nous avait été dit à l'époque, presque surfer tous ensemble sur des dragons. Rien n'est mis à l'heure d'aujourd'hui.

Le commissariat n'a pas encore été lancé. Quand les lancements de toutes les promesses seront mis sur la table, et que ça prendra un petit peu forme, on pourra en reparler par la suite.

Je rejoins totalement M. BOSQ, pour moi et pour beaucoup d'habitants dans notre secteur, la mobilité est une priorité.

Quand on sait à aujourd'hui qu'une mère de famille ou tout autre, on met quasiment une heure trente – la distance entre Marseille et Montpellier – pour descendre sur le centre-ville, je trouve ça limite indécent qu'on ne puisse pas mettre sur la table une priorité telle que le tram dans notre secteur. Merci beaucoup.

**Madame BAREILLE.**- Merci, je pense que tout le monde a eu l'occasion de s'exprimer lors de cette séance.

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38642-DLLHI - 22-120 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

*(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement National)*

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au dernier rapport de ce cette séance, le rapport 121, Madame MAKHLOUFI.

**RAPPORT N° 22-38669-DDEE - 22-121 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI - SERVICE EMPLOI - Attributions de subventions pour l'année 2022 à des associations qui œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi. 2ème série. Approbation de conventions

**Madame MAKHLOUFI.**- Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations qui font un travail remarquable sur notre secteur puisqu'elles œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi, dans le cadre d'une deuxième série concernant l'année 2022 pour un montant global de 168 500 euros.

Les associations concernées pour une subvention sont :

- CREPI MEDITERRANEE, 10 000 euros ;
- Agir pour le Développement d'Actions d'Insertion (ADAI), 8 000 euros ;
- FACE SUD PROVENCE, 8 500 euros ;
- Mission Locale de Marseille, 15 000 euros ;
- Tous tes Possibles, 5 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci, Madame MAKHLOUFI, et merci pour tout le travail que vous menez pour accompagner nos jeunes vers le marché de l'emploi.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 22-38669-DDEE - 22-121 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**Madame BAREILLE.**- Je vous remercie pour votre présence à ce Conseil, merci à nos rapporteurs et à nos Services pour le travail réalisé.

Merci et bonne fin de journée.

*(La séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 17 h 18 par Mme Marion BAREILLE, Maire du 7ème Secteur)*